

# Appendices

## TABLE DES MATIÈRES

- A. Statistiques opérationnelles
- B. Projets approuvés au titre des contributions volontaires
- C. Assistance technique avec les pays les moins avancés (PMA)
- D. Fonds non réservés à des fins spécifiques
- E. Programme de partenariat pays (PCP)
- F. Nominations de personnel au titre de contrats de service individuels
- G. Accords et autres arrangements conclus par l'ONUDI en 2019
- H. Présentations de pays/séminaires organisés par les Bureaux de promotion des investissements et de la technologie en 2019
- I. Représentation hors Siège
- J. Vue d'ensemble du personnel de l'ONUDI
- K. Statistiques industrielles

La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition de l'Organisation des Nations Unies. Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, au tracé de leurs frontières ou limites, ou à leur système économique et degré de développement. Les appellations « développé », « industrialisé » ou « en développement » sont employées à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou telle ou telle zone. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI.



**APPENDICE A**  
STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES  
*Liste des tableaux*

- 1A. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique, de 2016 à 2019
- 1B. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 2019, par donateur
2. Activités de coopération technique : montant net des crédits approuvés au titre des projets et dépenses, de 2016 à 2019
- 3A. Activités de coopération technique : montant net des projets/subventions approuvés en 2018 et 2019, par grand donateur
- 3B. Activités de coopération technique : montant net des projets approuvés en 2019, par grand donateur et par région
4. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 2018 et 2019, par grand donateur et par élément de projet
5. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 2019, par domaine d'activité et par région
6. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique par région, de 2016 à 2019
7. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 2019, par région
8. Dépenses imputées au budget ordinaire et au budget opérationnel en 2019, par programme et par objet

*Tableau 1A*  
*Dépenses consacrées aux activités de coopération technique<sup>a</sup>, de 2016 à 2019*

	2016	2017	2018	2019	%
	(En milliers de dollars É.-U.)				
Activités de coopération technique					
États Membres <sup>b</sup>	58 858	68 669	62 894	61 597	32,4 %
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	49 261	55 386	59 152	55 250	29,0 %
Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal	27 902	28 460	26 773	34 208	18,0 %
Union européenne (UE)	25 861	33 986	19 635	21 329	11,2 %
Autres pays <sup>c</sup>	3 231	4 806	7 447	5 742	3,0 %
Programme ordinaire de coopération technique et RSA <sup>d</sup>	4 980	5 986	5 618	4 800	2,5 %
Organismes des Nations Unies <sup>e</sup>	6 836	6 073	5 178	5 479	2,9 %
Autres donateurs, institutions financières internationales et secteur privé <sup>f</sup>	2 124	2 420	2 967	1 854	1,0 %
Total (activités de coopération technique)	179 053	205 786	189 664	190 259	100,0 %

<sup>a</sup> Dont 0,6 million de dollars des États-Unis de dépenses au titre des ressources spéciales pour l'Afrique (RSA) en 2019.

<sup>b</sup> États Membres actuels, par le Fonds de développement industriel (FDI) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers, autofinancés, thématiques et pour les partenariats, ces derniers étant notamment alimentés par l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, la Fédération de Russie, la Finlande et le Pérou).

<sup>c</sup> Dont anciens États Membres, par le FDI (reliquats) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers et autofinancés).

<sup>d</sup> RSA : ressources spéciales pour l'Afrique.

<sup>e</sup> Ensemble des organismes des Nations Unies, ainsi que d'autres donateurs tels que le FEM et l'UE dans le cadre d'accords de financement par intermédiation.

<sup>f</sup> Entités non gouvernementales, institutions financières internationales et entités du secteur privé.

*Tableau 1B*  
*Dépenses consacrées aux activités de coopération technique<sup>a</sup> en 2019, par donateur*  
*(En milliers de dollars É.-U.)*

<i>États Membres<sup>b</sup></i>		<i>%</i>
Allemagne	2 737	1,4 %
Arabie saoudite	80	0,0 %
Autriche	2 763	1,5 %
Bahreïn	1 308	0,7 %
Burkina Faso	413	0,2 %
Burundi	156	0,1 %
Chine	1 762	0,9 %
Colombie	61	0,0 %
Côte d'Ivoire	(3)	0,0 %
Espagne	52	0,0 %
Éthiopie	31	0,0 %
Fédération de Russie	3 942	2,1 %
Finlande	581	0,3 %
Guinée	488	0,3 %
Inde	942	0,5 %
Indonésie	45	0,0 %
Iran (République islamique d')	448	0,2 %
Israël	29	0,0 %
Italie	7 101	3,7 %
Japon	13 419	7,1 %
Koweït	92	0,0 %
Liban	12	0,0 %
Luxembourg	(2)	0,0 %
Maroc	1 053	0,6 %
Niger	9	0,0 %
Nigéria	340	0,2 %
Norvège	1 819	1,0 %
Oman	538	0,3 %
Pakistan	374	0,2 %
Panama	23	0,0 %
Pologne	28	0,0 %
République de Corée	3 120	1,6 %
République démocratique du Congo	803	0,4 %
Sénégal	105	0,1 %
Slovénie	76	0,0 %
Soudan	24	0,0 %
Suède	5 801	3,0 %
Suisse	8 047	4,2 %
Tchéquie	51	0,0 %

<i>États Membres<sup>b</sup></i>		%
Turquie	53	0,0 %
Uruguay	(1)	0,0 %
Venezuela (République bolivarienne du)	378	0,2 %
Zambie	12	0,0 %
International	2 487	1,3 %
	<b>61 597</b>	<b>32,4 %</b>
<b>Fonds pour l'environnement mondial (FEM)</b>	<b>55 250</b>	<b>29,0 %</b>
<b>Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal</b>	<b>34 208</b>	<b>18,0 %</b>
<b>Union européenne (UE)</b>	<b>21 329</b>	<b>11,2 %</b>
<b>Autres pays<sup>c</sup></b>		
Australie	1 046	0,5 %
Canada	1 743	0,9 %
États-Unis d'Amérique	2 926	1,5 %
France	27	0,0 %
	<b>5 742</b>	<b>3,0 %</b>
<b>Programme ordinaire de coopération technique et RSA<sup>d</sup></b>	<b>4 800</b>	<b>2,5 %</b>
<b>Organismes des Nations Unies<sup>e</sup></b>	<b>5 479</b>	<b>2,9 %</b>
<b>Autres donateurs, institutions financières internationales et secteur privé<sup>f</sup></b>	<b>1 854</b>	<b>1,0 %</b>
<b>Total</b>	<b>190 259</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>a</sup> Dont 0,6 million de dollars des États-Unis de dépenses au titre des ressources spéciales pour l'Afrique (RSA) en 2019.

<sup>b</sup> États Membres actuels, par le Fonds de développement industriel (FDI) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers, autofinancés, thématiques et pour les partenariats, ces derniers étant notamment alimentés par l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, la Fédération de Russie, la Finlande et le Pérou).

<sup>c</sup> Dont anciens États Membres, par le FDI (reliquats) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers et autofinancés).

<sup>d</sup> RSA : ressources spéciales pour l'Afrique.

<sup>e</sup> Ensemble des organismes des Nations Unies, ainsi que d'autres donateurs tels que le FEM et l'UE dans le cadre d'accords de financement par intermédiation.

<sup>f</sup> Entités non gouvernementales, institutions financières internationales et entités du secteur privé.

*Note* : Les montants entre parenthèses indiquent une révision à la baisse au terme des projets et des subventions.

*Tableau 2*  
*Activités de coopération technique<sup>a</sup> : montant net des crédits approuvés au titre des projets et dépenses, de 2016 à 2019*  
*(En millions de dollars É.-U.)*

	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019
	<b>Ensemble des grands donateurs</b>				<b>États Membres<sup>b</sup></b>				<b>Fonds pour l'environnement mondial (FEM)</b>				<b>Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal</b>			
Report des crédits non utilisés	361,2	392,9	404,4	418,9	84,3	88,0	79,5	79,4	158,9	189,3	225,0	223,2	59,9	70,3	64,4	69,0
Montant net des crédits approuvés pour l'année	210,8	217,3	204,2	154,7	62,6	60,1	62,8	70,7	79,7	91,2	57,3	28,2	38,3	22,5	31,5	16,1
Montant total des crédits approuvés pour les projets en cours d'exécution	572,0	610,2	608,6	573,6	146,9	148,1	142,3	150,1	238,6	280,5	282,3	251,4	98,2	92,8	95,9	85,1
Dépenses	179,1	205,8	189,7	190,3	58,9	68,7	62,9	61,6	49,3	55,4	59,1	55,3	27,9	28,4	26,8	34,2
Crédits non utilisés à reporter	392,9	404,4	418,9	383,3	88,0	79,4	79,4	88,5	189,3	225,1	223,2	196,1	70,3	64,4	69,1	50,9
	<b>Union européenne (EU)</b>				<b>Autres pays<sup>c</sup></b>				<b>Programme ordinaire de coopération technique et RSA<sup>d</sup></b>				<b>Organismes des Nations Unies<sup>e</sup></b>			
Report des crédits non utilisés	31,0	22,0	12,3	27,4	5,1	5,6	9,1	7,3	9,10	7,3	5,1	5,1	10,6	8,3	7,5	6,1
Montant net des crédits approuvés pour l'année	16,9	24,3	34,7	25,2	3,7	8,3	5,7	2,5	3,2	3,8	5,6	4,8	4,5	5,3	3,8	5,8
Montant total des crédits approuvés pour les projets en cours d'exécution	47,9	46,3	47,0	52,6	8,8	13,9	14,8	9,8	12,3	11,1	10,7	9,9	15,1	13,6	11,3	11,9
Dépenses	25,9	34,0	19,6	21,3	3,2	4,8	7,5	5,7	5,0	6,0	5,6	4,8	6,8	6,1	5,2	5,5
Crédits non utilisés à reporter	22,0	12,3	27,4	31,3	5,6	9,1	7,3	4,1	7,3	5,1	5,1	5,1	8,3	7,5	6,1	6,4

	2016	2017	2018	2019
	Autres donateurs, institutions financières internationales et secteur privé <sup>f</sup>			
Report des crédits non utilisés	2,3	2,1	1,5	1,4
Montant net des crédits approuvés pour l'année	1,9	1,8	2,8	1,4
Montant total des crédits approuvés pour les projets en cours d'exécution	4,2	3,9	4,3	2,8
Dépenses	2,1	2,4	3,0	1,9
Crédits non utilisés à reporter	2,1	1,5	1,3	0,9

<sup>a</sup> Dont 0,6 million de dollars des États-Unis de dépenses au titre des ressources spéciales pour l'Afrique (RSA) en 2019.

<sup>b</sup> États Membres actuels, par le Fonds de développement industriel (FDI) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers, autofinancés, thématiques et pour les partenariats, ces derniers étant notamment alimentés par l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, la Fédération de Russie, la Finlande et le Pérou).

<sup>c</sup> Dont anciens États Membres, par le FDI (reliquats) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers et autofinancés).

<sup>d</sup> RSA : ressources spéciales pour l'Afrique.

<sup>e</sup> Ensemble des organismes des Nations Unies, ainsi que d'autres donateurs tels que le FEM et l'UE dans le cadre d'accords de financement par intermédiation.

<sup>f</sup> Entités non gouvernementales, institutions financières internationales et entités du secteur privé.



Tableau 3A  
*Activités de coopération technique<sup>a</sup> : montant net des projets/subventions approuvés en 2018 et 2019, par grand donateur*

Grand donateur	Nouveaux projets/subventions approuvés			Projets/subventions révisés			Montant total net des projets/subventions approuvés/révisés (milliers de dollars É.-U.)
	Nombre de projets/subventions	Montant des projets/subventions (milliers de dollars É.-U.)	Montant moyen des projets/subventions (milliers de dollars É.-U.)	Nombre de projets/subventions	Montant des révisions (milliers de dollars É.-U.)	Montant moyen des révisions (milliers de dollars É.-U.)	
<b>2018</b>							
États Membres <sup>b</sup>	120	36 292	302	501	26 543	53	62 835
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	19	37 581	1 978	277	19 745	71	57 326
Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal	75	33 381	445	257	(1 893)	(7)	31 488
Union européenne (UE)	8	17 561	2 195	25	17 136	685	34 697
Autres pays <sup>c</sup>	3	1 620	540	42	4 068	97	5 688
Programme ordinaire de coopération technique et RSA <sup>d</sup>	73	5 107	70	208	420	2	5 527
Organismes des Nations Unies <sup>c</sup>	7	3 522	503	88	290	3	3 812
Autres donateurs, institutions financières internationales et secteur privé <sup>f</sup>	11	2 071	188	58	730	13	2 801
<b>TOTAL</b>	<b>316</b>	<b>137 135</b>	<b>434</b>	<b>1 456</b>	<b>67 039</b>	<b>46</b>	<b>204 174</b>
<b>2019</b>							
États Membres <sup>b</sup>	104	47 520	457	405	23 178	57	70 698
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	18	28 615	1 590	194	(400)	(2)	28 215
Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal	56	18 469	330	256	(2 402)	(9)	16 067
Union européenne (UE)	16	22 746	1 422	24	2 428	101	25 174
Autres pays <sup>c</sup>	1	585	585	17	1 913	113	2 498
Programme ordinaire de coopération technique et RSA <sup>d</sup>	71	3 884	55	182	946	5	4 830
Organismes des Nations Unies <sup>c</sup>	10	3 722	372	32	2 088	65	5 810
Autres donateurs, institutions financières internationales et secteur privé <sup>f</sup>	6	831	139	22	598	27	1 429
<b>TOTAL</b>	<b>282</b>	<b>126 372</b>	<b>448</b>	<b>1 132</b>	<b>28 349</b>	<b>25</b>	<b>154 721</b>

<sup>a</sup> Dont un montant net approuvé de 0,4 million de dollars des États-Unis au titre des ressources spéciales pour l'Afrique (RSA) en 2019.

<sup>b</sup> États Membres actuels, par le Fonds de développement industriel (FDI) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers, autofinancés, thématiques et pour les partenariats, ces derniers étant notamment alimentés par l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, la Fédération de Russie, la Finlande et le Pérou).

<sup>c</sup> Dont anciens États Membres, par le FDI (reliquats) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers et autofinancés).

<sup>d</sup> RSA : ressources spéciales pour l'Afrique.

- <sup>g</sup> Ensemble des organismes des Nations Unies, ainsi que d'autres donateurs tels que le FEM et l'UE dans le cadre d'accords de financement par intermédiation.  
<sup>f</sup> Entités non gouvernementales, institutions financières internationales et entités du secteur privé.

*Note* : Les montants entre parenthèses indiquent une révision à la baisse au terme des projets et des subventions.

Tableau 3B  
 Activités de coopération technique<sup>a</sup> : montant net des projets approuvés en 2019, par grand donateur et par région  
 (En milliers de dollars É.-U.)

<i>Grand donateur</i>	<i>Afrique (à l'exclusion des États arabes d'Afrique)<sup>a</sup></i>	<i>États arabes d'Afrique</i>	<i>Asie et Pacifique (à l'exclusion des États arabes d'Asie occidentale)</i>	<i>États arabes d'Asie occidentale</i>	<i>Europe et Asie centrale</i>	<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>Projets mondiaux et interrégionaux<sup>a</sup></i>	<i>Total</i>
États Membres <sup>b</sup>	22 397	8 276	14 032	6 589	1 502	5 490	12 412	70 698
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	12 871	(74)	13 236	200	74	2 007	(99)	28 215
Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal	1 164	4 979	3 637	1 057	2 025	3 220	(15)	16 067
Union européenne (UE)	6 988	2 966	5 914	1 348	1 750	2 350	3 858	25 174
Autres pays <sup>c</sup>	444	1 947	0	0	0	0	107	2 498
Programme ordinaire de coopération technique et RSA <sup>d</sup>	714	79	803	48	100	151	2 935	4 830
Organismes des Nations Unies <sup>e</sup>	1 076	1 920	(28)	233	0	155	2 454	5 810
Autres donateurs, institutions financières internationales et secteur privé <sup>f</sup>	(2)	274	27	0	0	385	745	1 429
TOTAL	45 652	20 367	37 621	9 475	5 451	13 758	22 397	154 721
TOTAL (Afrique)	66 019							
TOTAL (États arabes)	29 842							

<sup>a</sup> Dont un montant net approuvé de 0,4 million de dollars des États-Unis au titre des ressources spéciales pour l'Afrique (RSA) en 2019.

<sup>b</sup> États Membres actuels, par le Fonds de développement industriel (FDI) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers, autofinancés, thématiques et pour les partenariats, ces derniers étant notamment alimentés par l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, la Fédération de Russie, la Finlande et le Pérou).

<sup>c</sup> Dont anciens États Membres, par le FDI (reliquats) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers et autofinancés).

<sup>d</sup> RSA : ressources spéciales pour l'Afrique.

<sup>e</sup> Ensemble des organismes des Nations Unies, ainsi que d'autres donateurs tels que le FEM et l'UE dans le cadre d'accords de financement par intermédiation.

<sup>f</sup> Entités non gouvernementales, institutions financières internationales et entités du secteur privé.

*Note* : Les montants entre parenthèses indiquent une révision à la baisse au terme des projets et des subventions.

*Tableau 4*  
*Dépenses consacrées aux activités de coopération technique<sup>a</sup> en 2018 et 2019, par grand donateur et par élément de projet*  
*(En milliers de dollars É.-U.)*

<i>Grand donateur</i>	<i>Personnel engagé au titre des projets</i>	<i>Sous-traitance</i>	<i>Bourses et formation</i>	<i>Matériel</i>	<i>Divers</i>	<i>Total</i>
<b>2018</b>						
États Membres <sup>b</sup>	35 660	12 569	6 539	5 495	2 631	62 894
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	12 472	36 735	1 413	7 647	885	59 152
Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal	3 788	18 280	497	3 892	316	26 773
Union européenne (UE)	8 719	6 034	1 945	2 223	714	19 635
Autres pays <sup>c</sup>	2 914	2 522	1 078	695	238	7 447
Programme ordinaire de coopération technique et RSA <sup>d</sup>	4 378	453	602	49	136	5 618
Organismes des Nations Unies <sup>e</sup>	2 629	1 156	432	793	168	5 178
Autres donateurs, institutions financières internationales et secteur privé <sup>f</sup>	1 070	1 011	301	516	69	2 967
<b>TOTAL</b>	<b>71 630</b>	<b>78 760</b>	<b>12 807</b>	<b>21 310</b>	<b>5 157</b>	<b>189 664</b>
<b>2019</b>						
États Membres <sup>b</sup>	31 471	13 785	5 753	8 035	2 553	61 597
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	12 579	31 671	1 434	8 649	917	55 250
Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal	4 016	22 473	693	6 836	190	34 208
Union européenne (UE)	8 240	7 872	1 237	3 205	775	21 329
Autres pays <sup>c</sup>	2 487	1 777	872	323	283	5 742
Programme ordinaire de coopération technique et RSA <sup>d</sup>	3 772	495	373	18	142	4 800
Organismes des Nations Unies <sup>e</sup>	2 349	1 965	766	241	158	5 479
Autres donateurs, institutions financières internationales et secteur privé <sup>f</sup>	824	551	355	2	122	1 854
<b>TOTAL</b>	<b>65 738</b>	<b>80 589</b>	<b>11 483</b>	<b>27 309</b>	<b>5 140</b>	<b>190 259</b>

<sup>a</sup> Dont 0,6 million de dollars des États-Unis de dépenses au titre des ressources spéciales pour l'Afrique (RSA) en 2019.

<sup>b</sup> États Membres actuels, par le Fonds de développement industriel (FDI) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers, autofinancés, thématiques et pour les partenariats, ces derniers étant notamment alimentés par l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, la Fédération de Russie, la Finlande et le Pérou).

<sup>c</sup> Dont anciens États Membres, par le FDI (reliquats) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers et autofinancés).

<sup>d</sup> RSA : ressources spéciales pour l'Afrique.

<sup>e</sup> Ensemble des organismes des Nations Unies, ainsi que d'autres donateurs tels que le FEM et l'UE dans le cadre d'accords de financement par intermédiation.

<sup>f</sup> Entités non gouvernementales, institutions financières internationales et entités du secteur privé.

Tableau 5  
 Dépenses consacrées aux activités de coopération technique<sup>a</sup> en 2019, par domaine d'activité et par région  
 (En milliers de dollars É.-U.)

	Afrique (à l'exclusion des États arabes d'Afrique)	États arabes d'Afrique	Asie et Pacifique (à l'exclusion des États arabes d'Asie occidentale)	États arabes d'Asie occidentale	Europe et Asie centrale	Amérique latine et Caraïbes	Projets mondiaux et interrégionaux	Total
Création d'une prospérité partagée	15 075	9 932	2 650	3 794	53	493	1 460	33 457
Renforcement de la compétitivité économique	7 563	2 110	4 984	2 959	2 060	2 417	8 715	30 808
Protection de l'environnement	18 367	5 306	47 472	4 510	11 638	13 003	15 172	115 468
Services transversaux	1 560	322	916	653	384	687	6 004	10 526
TOTAL	42 565	17 670	56 022	11 916	14 135	16 600	31 351	190 259
Total (Afrique)	60 235							
Total (États arabes)	29 586							

<sup>a</sup> Dont 0,6 million de dollars des États-Unis de dépenses au titre des ressources spéciales pour l'Afrique (RSA) en 2019.

**Tableau 6**  
*Dépenses consacrées aux activités de coopération technique<sup>a</sup> par région, de 2016 à 2019*  
*(En milliers de dollars É.-U.)*

Région	2016	2017	2018	2019
Afrique (à l'exclusion des États arabes d'Afrique)				
Projets de pays	41 883	40 209	39 713	36 185
Projets régionaux	10 204	13 536	7 444	6 380
Total partiel	<u>52 087</u>	<u>53 745</u>	<u>47 157</u>	<u>42 565</u>
États arabes d'Afrique				
Projets de pays	13 871	14 527	14 615	16 871
Projets régionaux	1 616	2 060	1 404	799
Total partiel	<u>15 487</u>	<u>16 587</u>	<u>16 019</u>	<u>17 670</u>
Asie et Pacifique (à l'exclusion des États arabes d'Asie occidentale)				
Projets de pays	43 516	56 967	53 844	52 410
Projets régionaux	1 456	2 351	1 846	3 612
Total partiel	<u>44 972</u>	<u>59 318</u>	<u>55 690</u>	<u>56 022</u>
États arabes d'Asie occidentale				
Projets de pays	9 734	8 508	6 789	9 473
Projets régionaux	1 035	2 144	2 324	2 443
Total partiel	<u>10 769</u>	<u>10 652</u>	<u>9 113</u>	<u>11 916</u>
Europe et Asie centrale				
Projets de pays	15 801	12 323	12 305	8 576
Projets régionaux	937	982	4 147	5 559
Total partiel	<u>16 738</u>	<u>13 305</u>	<u>16 452</u>	<u>14 135</u>
Amérique latine et Caraïbes				
Projets de pays	9 184	12 786	9 880	13 459
Projets régionaux	2 191	2 521	2 904	3 141
Total partiel	<u>11 375</u>	<u>15 307</u>	<u>12 784</u>	<u>16 600</u>
Projets mondiaux et interrégionaux	27 625	36 872	32 449	31 351
TOTAL	<u>179 053</u>	<u>205 786</u>	<u>189 664</u>	<u>190 259</u>

<sup>a</sup> Dont 0,6 million de dollars des États-Unis de dépenses au titre des ressources spéciales pour l'Afrique (RSA) en 2019.

Tableau 7  
Dépenses consacrées aux activités de coopération technique<sup>a</sup> en 2019, par région  
(En milliers de dollars É.-U.)

	Afrique (à l'exclusion des États arabes d'Afrique)		États arabes d'Afrique		Asie et Pacifique (à l'exclusion des États arabes d'Asie occidentale)		États arabes d'Asie occidentale		Europe et Asie centrale		Amérique latine et Caraïbes		Projets mondiaux et interrégionaux		Total	
		%		%		%		%		%		%		%		
<b>A. Par grand donateur</b>																
États Membres <sup>b</sup>	14 753	34,7 %	7 109	40,2 %	6 572	11,7 %	7 334	61,5 %	2 806	19,9 %	4 612	27,8 %	18 411	58,7 %	61 597	32,4 %
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	10 734	25,2 %	658	3,7 %	29 571	52,8 %	45	0,4 %	7 473	52,9 %	5 462	32,9 %	1 307	4,2 %	55 250	29,0 %
Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal	1 827	4,3 %	3 449	19,5 %	17 157	30,6 %	4 062	34,1 %	2 111	14,9 %	5 469	32,9 %	133	0,4 %	34 208	18,0 %
Union européenne (UE)	11 017	25,9 %	1 087	6,2 %	2 065	3,7 %	162	1,4 %	1 587	11,2 %	206	1,2 %	5 205	16,6 %	21 329	11,2 %
Autres pays <sup>c</sup>	1 701	4,0 %	2 619	14,8 %	26	0,0 %	–	0,0 %	–	0,0 %	–	0,0 %	1 396	4,5 %	5 742	3,0 %
Programme ordinaire de coopération technique et RSA <sup>d</sup>	1 120	2,6 %	68	0,4 %	491	0,9 %	68	0,4 %	88	0,6 %	518	3,1 %	2 447	7,8 %	4 800	2,5 %
Organismes des Nations Unies <sup>e</sup>	1 423	3,3 %	1 949	11,0 %	(11)	0,0 %	240	0,1 %	70	0,5 %	43	0,3 %	1 765	5,6 %	5 479	2,9 %
Autres donateurs, institutions financières internationales et secteur privé <sup>f</sup>	(10)	0,0 %	731	4,1 %	151	0,3 %	5	0,2 %	–	0,0 %	290	1,7 %	687	2,2 %	1 854	1,0 %
TOTAL	42 565		17 670		56 022		11 916		14 135		16 600		31 351		190 259	
TOTAL (Afrique)	60 235															
TOTAL (États arabes)	29 586															
<b>B. Par élément de projet</b>																
Personnel engagé au titre des projets	16 433	38,6 %	6 419	36,3 %	10 760	19,2 %	4 251	35,7 %	3 911	27,7 %	6 488	39,1 %	17 476	55,7 %	65 738	34,6 %
Sous-traitance	12 013	28,2 %	4 892	27,7 %	38 541	68,8 %	3 338	28,0 %	5 007	35,4 %	5 932	35,7 %	10 866	34,7 %	80 589	42,4 %
Bourses et formation	2 818	6,6 %	2 526	14,3 %	1 784	3,2 %	1 260	10,6 %	451	3,2 %	699	4,2 %	1 945	6,2 %	11 483	6,0 %
Matériel	9 766	22,9 %	2 991	16,9 %	4 281	7,6 %	2 737	23,0 %	4 439	31,4 %	2 902	17,5 %	193	0,6 %	27 309	2,7 %
Divers	1 535	3,6 %	842	4,8 %	656	1,2 %	330	2,8 %	327	2,3 %	579	3,5 %	871	2,8 %	5 140	2,7 %
TOTAL	42 565		17 670		56 022		11 916		14 135		16 600		31 351		190 259	

<sup>a</sup> Dont 0,6 million de dollars des États-Unis de dépenses au titre des ressources spéciales pour l'Afrique (RSA) en 2019.

<sup>b</sup> États Membres actuels, par le Fonds de développement industriel (FDI) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers, autofinancés, thématiques et pour les partenariats, ces derniers étant notamment alimentés par l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, la Fédération de Russie, la Finlande et le Pérou).

<sup>c</sup> Dont anciens États Membres, par le FDI (reliquats) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers et autofinancés).

<sup>d</sup> RSA : ressources spéciales pour l'Afrique.

<sup>e</sup> Ensemble des organismes des Nations Unies, ainsi que d'autres donateurs tels que le FEM et l'UE dans le cadre d'accords de financement par intermédiation.

<sup>f</sup> Entités non gouvernementales, institutions financières internationales et entités du secteur privé.

*Note* : Les montants entre parenthèses indiquent une révision à la baisse au terme des projets et des subventions.



*Tableau 8*  
*Dépenses imputées au budget ordinaire et au budget opérationnel*  
*en 2019, par programme et par objet*  
*(En milliers d'euros)*

<i>Programme</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>
<i>Dépenses</i>	<i>Dépenses de personnel</i>	<i>Consultants</i>	<i>Réunions</i>	<i>Voyages</i>	<i>Programme ordinaire de coopération technique<sup>a</sup></i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Total pour 2019</i>
<b>A ORGANES DIRECTEURS</b>							
A.1 Réunions des organes directeurs	33,4	21,7	0,0	0,0	0,0	2 309,1	2 364,1
A.2 Secrétariat des organes directeurs et relations avec les États Membres	751,3	0,0	0,0	6,3	0,0	0,8	758,4
Total partiel	784,7	21,7	0,0	6,3	0,0	2 309,9	3 122,6
<b>B DIRECTION EXÉCUTIVE ET GESTION STRATÉGIQUE</b>							
B.1 Direction exécutive et gestion stratégique	2 531,4	105,6	0,0	199,3	0,0	376,6	3 212,9
B.2 Évaluation	770,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	770,0
B.3 Services juridiques	652,1	-3,3	0,0	3,9	0,0	0,0	652,7
B.4 Contrôle interne et enquêtes	998,2	2,3	0,0	21,6	0,0	58,3	1 080,5
B.5 Éthique et responsabilité	67,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	67,5
B.6 Comité consultatif pour les questions d'audit	0,0	27,9	0,0	0,0	0,0	0,2	28,1
Total partiel	5 019,1	132,6	0,0	224,9	0,0	435,2	5 811,7
<b>C PRIORITÉS THÉMATIQUES</b>							
C.1 Création d'une prospérité partagée	9 602,5	7,5	0,0	47,9	1 402,2	198,2	11 258,3
C.2 Renforcement de la compétitivité économique	8 268,3	7,5	0,0	32,0	906,5	19,3	9 233,6
C.3 Protection de l'environnement	10 835,7	600,2	23,0	590,4	1 610,1	211,8	13 871,1
C.4 Services transversaux	5 946,1	552,6	138,3	255,0	232,3	837,1	7 961,3
C.5 Appui aux opérations hors Siège	2 361,8	16,3	0,0	108,1	0,0	3 008,4	5 494,5
Total partiel	37 014,5	1 184,0	161,3	1 033,3	4 151,1	4 274,7	47 818,9
<b>D GESTION INSTITUTIONNELLE ET OPÉRATIONS</b>							
D.1 Gestion des ressources humaines et prise en compte de la problématique femmes-hommes	2 507,0	19,8	0,0	7,9	0,0	0,0	2 534,7
D.2 Services financiers	3 592,4	0,1	0,0	3,4	0,0	26,1	3 622,1
D.3 Achats et logistique	2 771,1	0,0	0,0	3,9	0,0	1 285,7	4 060,6
D.4 Technologies de l'information et des communications	2 504,9	0,1	0,0	9,5	0,0	2 329,0	4 843,5
D.5 Direction et gestion	560,2	22,8	0,0	11,3	0,0	0,2	594,4
Total partiel	11 935,6	42,9	0,0	36,0	0,0	3 640,9	15 655,3
<b>F COÛTS INDIRECTS</b>							
F.1 Contribution aux services partagés et autres coûts indirects	3 482,8	0,0	0,0	0,0	0,0	8 168,0	11 650,7
Total partiel	3 482,8	0,0	0,0	0,0	0,0	8 168,0	11 650,7
<b>TOTAL (dépenses)</b>	<b>58 236,6</b>	<b>1 381,1</b>	<b>161,3</b>	<b>1 300,5</b>	<b>4 151,1</b>	<b>18 828,6</b>	<b>84 059,2</b>

	1	2	3	4	5	6	7
<i>Programme</i>	<i>Dépenses de personnel</i>	<i>Consultants</i>	<i>Réunions</i>	<i>Voyages</i>	<i>Programme ordinaire de coopération technique<sup>a</sup></i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Total pour 2019</i>
<b>Recettes</b>							
C.5 Contributions des gouvernements aux frais de fonctionnement des bureaux hors Siège	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	148,4	148,4
Recettes accessoires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	163,3	163,3
<b>Total (recettes)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>311,6</b>	<b>311,6</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL, MONTANT NET</b>	<b>58 236,6</b>	<b>1 381,1</b>	<b>161,3</b>	<b>1 300,5</b>	<b>4 151,1</b>	<b>18 517,0</b>	<b>83 747,6</b>
<b>Dépenses</b>							
<b>E. GESTION DES BÂTIMENTS</b>							
E.1 Gestion commune des bâtiments	8 023,9	43,5	0,0	1,6	0,0	20 025,3	28 094,3
E.2 Gestion conjointe des bâtiments	316,4	0,0	0,0	0,0	0,0	704,4	1 020,7
<b>TOTAL (dépenses)</b>	<b>8 340,3</b>	<b>43,5</b>	<b>0,0</b>	<b>1,6</b>	<b>0,0</b>	<b>20 729,6</b>	<b>29 115,0</b>

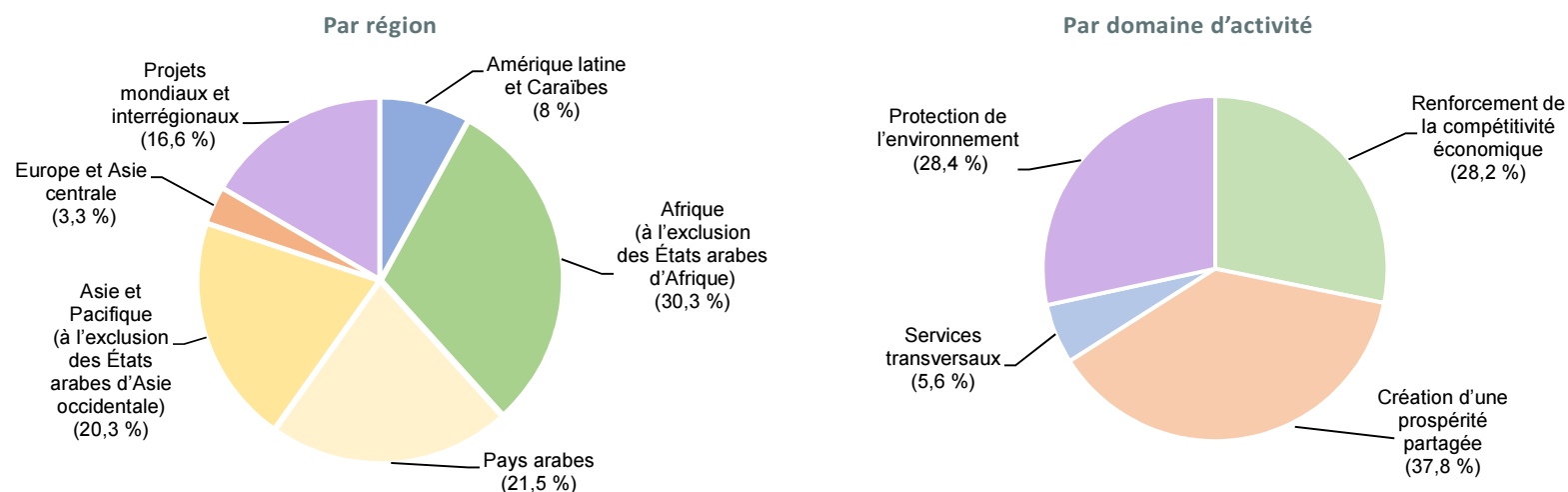
*Note* : Les coûts totaux de gestion des bâtiments sont partagés entre tous les utilisateurs ; les dépenses indiquées ci-dessus sont intégralement recouvrées. La part nette de l'ONUDI est comptabilisée dans le programme F ci-dessus.

Le présent rapport est élaboré à partir des données établies pour l'exercice biennal 2018-2019, la date arrêtée des comptes pour 2019 ayant le numéro 15 dans le progiciel de gestion intégré SAP.

<sup>a</sup> Représente l'intégralité des crédits ouverts pour 2019 qui ont été transférés au compte spécial du programme ordinaire de coopération technique.

## APPENDICE B

## PROJETS APPROUVÉS AU TITRE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Montants nets approuvés des contributions versées par les pays en 2019<sup>a, b</sup>

Région	Dollars É.-U. (en milliers)	%	Domaine d'activité	Dollars É.-U. (en milliers)	%
Afrique (à l'exclusion des États arabes d'Afrique)	29 829	30,3 %	Création d'une prospérité partagée	37 207	37,8 %
Amérique latine et Caraïbes	7 840	8,0 %	Protection de l'environnement	27 921	28,4 %
Asie et Pacifique (à l'exclusion des États arabes d'Asie occidentale)	19 947	20,3 %	Renforcement de la compétitivité économique	27 775	28,2 %
Europe et Asie centrale	3 252	3,3 %	Services transversaux	5 468	5,6 %
Pays arabes	21 126	21,5 %			
Projets mondiaux et interrégionaux	16 377	16,6 %			
<b>TOTAL</b>	<b>98 371</b>	<b>100 %</b>	<b>TOTAL</b>	<b>98 371</b>	<b>100 %</b>

<sup>a</sup> Y compris les projets financés par les États Membres, l'Union européenne et d'autres pays au titre du Fonds de développement industriel et par des fonds d'affectation spéciale, dont les fonds d'affectation spéciale financés par des tiers, les fonds d'affectation spéciale autofinancés, les fonds d'affectation spéciale thématiques et les fonds d'affectation spéciale pour les partenariats (alimentés notamment par l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, la Finlande, la Fédération de Russie et le Pérou).

<sup>b</sup> Y compris le programme relatif aux experts associés et aux administrateurs auxiliaires (1 million de dollars É.-U.).

## APPENDICE C

## ASSISTANCE TECHNIQUE AVEC LES PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)

Tableau 1 : Dépenses, par pays et par grand donateur, en 2019<sup>a</sup>  
(En milliers de dollars É.-U.)

	États Membres <sup>b</sup>	Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal	Union européenne (UE)	Autres pays <sup>c</sup>	Programme ordinaire de coopération technique et RSA <sup>d</sup>	Organismes des Nations Unies <sup>e</sup>	Autres donateurs, institutions financières internationales et secteur privé <sup>f</sup>	Total
<b>Afrique</b>									
Angola	-	152	-	-	-	27	-	-	179
Bénin	-	-	26	-	-	-	112	-	138
Burkina Faso	-	386	130	-	-	-	-	-	516
Burundi	156	62	7	-	-	4	(1)	-	228
Comores	803	139	-	-	-	-	-	-	942
Érythrée	-	-	20	-	-	-	-	-	20
Éthiopie	3 574	-	-	936	85	32	-	-	4 627
Gambie	-	458	34	-	-	(7)	-	-	485
Guinée	487	397	-	119	-	-	346	-	1 349
Guinée-Bissau	-	22	6	-	-	9	-	-	37
Lesotho	-	0	-	-	-	-	-	-	0
Libéria	1 154	31	-	3 081	-	-	-	-	4 266
Madagascar	48	244	90	330	-	18	-	-	730
Malawi	(14)	-	7	-	-	-	(19)	-	(26)
Mali	-	6	-	-	-	13	(17)	-	2
Mauritanie	-	3	-	-	-	60	-	-	63
Mozambique	100	1 187	35	-	-	0	0	-	1 322
Niger	9	-	124	-	-	-	-	-	133
Ouganda	109	899	22	-	-	6	-	-	1 036
République centrafricaine	-	-	(88)	-	-	-	-	-	(88)
République démocratique du Congo	-	-	47	-	-	-	-	-	47
République-Unie de Tanzanie	(2)	1 052	3	-	-	0	318	-	1 371
Rwanda	597	114	50	-	-	5	0	-	766
Sao Tomé-et-Principe	-	23	-	-	-	-	-	-	23
Sénégal	154	1 562	44	-	-	34	22	-	1 816
Sierra Leone	58	310	4	1 133	-	(2)	-	-	1 503

	États Membres <sup>b</sup>	Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal	Union européenne (UE)	Autres pays <sup>c</sup>	Programme ordinaire de coopération technique et RSA <sup>d</sup>	Organismes des Nations Unies <sup>e</sup>	Autres donateurs, institutions financières internationales et secteur privé <sup>f</sup>	Total
Soudan du Sud	365	-	-	60	1 619	33	127	-	2 204
Tchad	-	(2)	-	-	-	(15)	(1)	-	(18)
Togo	29	-	53	-	-	16	-	-	98
Zambie	89	-	-	-	-	27	-	-	116
<b>Total partiel (Afrique)</b>	<b>7 716</b>	<b>7 045</b>	<b>614</b>	<b>5 659</b>	<b>1 704</b>	<b>260</b>	<b>887</b>	<b>0</b>	<b>23 885</b>
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>									
Haïti	-	-	-	-	-	-	-	-	0
<b>Total partiel (Amérique latine et Caraïbes)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
<b>Asie et Pacifique</b>									
Afghanistan	185	9	98	-	-	12	-	-	304
Bangladesh	2	414	-	-	-	43	-	-	459
Bhoutan	(2)	-	-	-	-	(3)	-	-	(5)
Cambodge	552	543	-	257	26	-	-	-	1 378
Myanmar	141	314	52	-	-	35	-	-	542
Népal	303	22	-	-	-	-	-	-	325
République démocratique populaire lao	-	165	-	-	-	-	-	-	165
Vanuatu	-	-	-	-	-	42	-	-	42
<b>Total partiel (Asie et Pacifique)</b>	<b>1 181</b>	<b>1 467</b>	<b>150</b>	<b>257</b>	<b>26</b>	<b>129</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 210</b>
<b>États arabes d'Afrique</b>									
Somalie	1 018	-	135	-	-	-	1 874	-	3 027
Soudan	1 999	60	300	406	-	1	33	272	3 071
<b>Total partiel (États arabes d'Afrique)</b>	<b>3 017</b>	<b>60</b>	<b>435</b>	<b>406</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1 907</b>	<b>272</b>	<b>6 098</b>
<b>États arabes d'Asie occidentale</b>									
Yémen	-	45	(54)	-	-	-	-	-	(9)
<b>Total partiel (États arabes d'Asie occidentale)</b>	<b>-</b>	<b>45</b>	<b>(54)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(9)</b>
<b>Total général</b>	<b>11 914</b>	<b>8 617</b>	<b>1 145</b>	<b>6 322</b>	<b>1 730</b>	<b>390</b>	<b>2 794</b>	<b>272</b>	<b>33 184</b>

<sup>a</sup> Dont 0,6 million de dollars de dépenses au titre des ressources spéciales pour l'Afrique (RSA) en 2019.

<sup>b</sup> États Membres actuels, par le Fonds de développement industriel (FDI) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers, autofinancés, thématiques et pour les partenariats, ces derniers étant notamment alimentés par l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, la Fédération de Russie, la Finlande, et le Pérou).

<sup>c</sup> Dont anciens États Membres, par le FDI (reliquats) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers et autofinancés).

<sup>d</sup> RSA : ressources spéciales pour l'Afrique.

<sup>e</sup> Ensemble des organismes des Nations Unies, ainsi que d'autres donateurs tels que le FEM et l'UE dans le cadre d'accords de financement par intermédiation.

<sup>f</sup> Entités non gouvernementales, institutions financières internationales et entités du secteur privé.

*Note* : Les montants entre parenthèses indiquent une révision à la baisse au terme des projets et des subventions.

Tableau 2 : Montant net des projets approuvés, par pays et par grand donateur, en 2019<sup>a</sup>  
(En milliers de dollars É.-U.)

	États Membres <sup>b</sup>	Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal	Union européenne (UE)	Autres pays <sup>c</sup>	Programme ordinaire de coopération technique et RSA <sup>d</sup>	Organismes des Nations Unies <sup>e</sup>	Autres donateurs, institutions financières internationales et secteur privé <sup>f</sup>	Total
<b>Afrique</b>									
Angola	-	500	-	-	-	(1)	-	-	499
Bénin	(1)	-	20	-	-	-	0	-	19
Burkina Faso	-	2 000	20	-	-	(1)	-	-	2 019
Burundi	92	0	0	-	-	(0)	(100)	-	(8)
Guinée équatoriale	-	-	0	-	-	-	-	-	0
Érythrée	-	-	0	-	-	-	-	-	0
Éthiopie	5 379	-	0	797	0	57	-	-	6 233
Gambie	-	(13)	0	-	-	(7)	-	-	(19)
Guinée	(159)	0	-	1 687	-	(1)	453	-	1 980
Guinée-Bissau	(0)	0	0	-	-	18	-	-	18
Lesotho	-	(4)	-	-	-	-	-	-	(4)
Libéria	1 899	(6)	10	(53)	-	-	-	-	1 850
Madagascar	(0)	0	18	229	-	59	-	-	306
Malawi	(32)	-	0	-	-	-	(55)	-	(87)
Mali	-	0	-	-	-	13	263	-	276
Mauritanie	-	0	-	-	-	53	-	-	53
Mozambique	771	(3)	85	-	-	(2)	0	-	851
Niger	22	-	(0)	-	-	-	-	-	22
Ouganda	2 069	0	0	-	-	(6)	-	-	2 063
République centrafricaine	-	(0)	(106)	-	-	-	-	-	(106)
République démocratique du Congo	397	200	-	-	-	-	-	-	597
République-Unie de Tanzanie	(50)	0	0	-	-	(4)	55	-	1
Rwanda	(3)	700	0	-	-	(3)	0	-	694
Sao Tomé-et-Principe	193	1 575	-	-	-	-	-	-	1 768
Sénégal	229	0	0	-	-	29	52	-	310
Sierra Leone	79	0	10	1 567	-	(3)	-	-	1 653

	États Membres <sup>b</sup>	Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal	Union européenne (UE)	Autres pays <sup>c</sup>	Programme ordinaire de coopération technique et RSA <sup>d</sup>	Organismes des Nations Unies <sup>e</sup>	Autres donateurs, institutions financières internationales et secteur privé <sup>f</sup>	Total
Soudan du Sud	631	-	-	179	444	(2)	232	-	1 483
Tchad	-	(19)	-	-	-	(21)	(39)	-	(79)
Togo	30	-	20	-	-	(0)	(1)	-	49
Zambie	455	-	10	-	-	18	-	-	483
<b>Total partiel (Afrique)</b>	<b>11 999</b>	<b>4 931</b>	<b>87</b>	<b>4 406</b>	<b>444</b>	<b>196</b>	<b>860</b>	<b>-</b>	<b>22 923</b>
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>									
Haïti	-	-	-	-	-	(0)	-	-	(0)
<b>Total partiel (Amérique latine et Caraïbes)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(0)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(0)</b>
<b>Asie et Pacifique</b>									
Afghanistan	(1)	48	0	-	-	(1)	-	-	46
Bangladesh	775	0	-	-	-	24	-	-	799
Bhoutan	(6)	-	-	-	-	(0)	-	-	(6)
Cambodge	412	0	-	2 704	(0)	(0)	-	-	3 116
Myanmar	459	(0)	10	-	-	35	-	-	504
Népal	348	0	-	-	-	(0)	-	-	348
République démocratique populaire lao	(56)	0	-	-	-	-	(3)	-	(59)
Vanuatu	0	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)
<b>Total partiel (Asie et Pacifique)</b>	<b>1 931</b>	<b>48</b>	<b>10</b>	<b>2 704</b>	<b>(0)</b>	<b>57</b>	<b>(3)</b>	<b>-</b>	<b>4 747</b>
<b>États arabes d'Afrique</b>									
Somalie	(49)	-	0	-	-	-	1 882	-	1 833
Soudan	2 972	0	(0)	1 001	0	(0)	37	16	4 025
<b>Total partiel (États arabes d'Afrique)</b>	<b>2 923</b>	<b>0</b>	<b>(0)</b>	<b>1 001</b>	<b>0</b>	<b>(0)</b>	<b>1 919</b>	<b>16</b>	<b>5 858</b>



	États Membres <sup>b</sup>	Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal	Union européenne (UE)	Autres pays <sup>c</sup>	Programme ordinaire de coopération technique et RSA <sup>d</sup>	Organismes des Nations Unies <sup>e</sup>	Autres donateurs, institutions financières internationales et secteur privé <sup>f</sup>	Total
<b>États arabes d'Asie occidentale</b>									
Yémen	-	0	(343)	-	-	-	-	-	(343)
<b>Total partiel (États arabes d'Asie occidentale)</b>	-	0	(343)	-	-	-	-	-	(343)
<b>Total général</b>	<b>16 853</b>	<b>4 979</b>	<b>(246)</b>	<b>8 111</b>	<b>444</b>	<b>252</b>	<b>2 776</b>	<b>16</b>	<b>33 184</b>

<sup>a</sup> Dont 0,6 million de dollars de dépenses au titre des ressources spéciales pour l'Afrique (RSA) en 2019.

<sup>b</sup> États Membres actuels, par le Fonds de développement industriel (FDI) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers, autofinancés, thématiques et pour les partenariats, ces derniers étant notamment alimentés par l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, la Fédération de Russie, la Finlande et le Pérou).

<sup>c</sup> Dont anciens États Membres, par le FDI (reliquats) et des fonds d'affectation spéciale (financés par des tiers et autofinancés).

<sup>d</sup> RSA : ressources spéciales pour l'Afrique.

<sup>e</sup> Ensemble des organismes des Nations Unies, ainsi que d'autres donateurs tels que le FEM et l'UE dans le cadre d'accords de financement par intermédiation.

<sup>f</sup> Entités non gouvernementales, institutions financières internationales et entités du secteur privé.

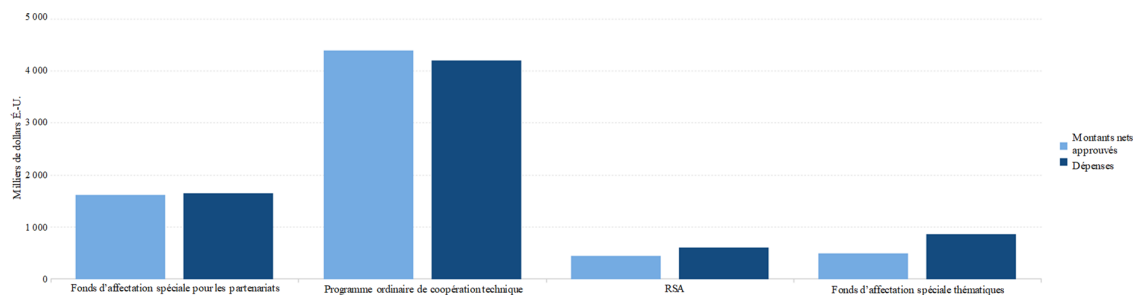
*Note* : Les montants entre parenthèses indiquent une révision à la baisse au terme des projets et des subventions.

## APPENDICE D

Fonds non réservés à des fins spécifiques<sup>a</sup>  
Montants nets approuvés et dépenses en 2019

	Montants nets approuvés	Dépenses
<b>Fonds d'affectation spéciale thématiques</b>		
<i>(En milliers de dollars É.-U.)</i>		
Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement de la sécurité alimentaire par la promotion de l'agrobusiness et de l'agro-industrie <sup>b</sup>	(30)	192
Fonds d'affectation spéciale pour les énergies renouvelables au service de la production	(20)	102
Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités commerciales <sup>c</sup>	569	544
Fonds d'affectation spéciale pour l'emploi des jeunes	(1)	(0)
Fonds d'affectation spéciale pour l'Amérique latine et les Caraïbes	(31)	9
<b>TOTAL</b>	<b>487</b>	<b>846</b>
<b>Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats</b>		
Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats	(40)	289
Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats – Chine	1 697	1 188
Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats – Espagne	(3)	73
Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats – Fédération de Russie	(84)	91
Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats – Pérou	35	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 605</b>	<b>1 641</b>
<b>Programme ordinaire de coopération technique</b>		
Renforcement de la compétitivité économique	515	446
Création d'une prospérité partagée	330	536
Protection de l'environnement	1 042	1 036
Questions transversales	2 504	2 187
<b>TOTAL</b>	<b>4 391</b>	<b>4 205</b>
<b>Ressources spéciales pour l'Afrique (RSA)</b>	<b>439</b>	<b>595</b>
<b>Total (programme ordinaire de coopération technique et RSA)</b>	<b>4 830</b>	<b>4 800</b>

Montants nets approuvés et dépenses en 2019

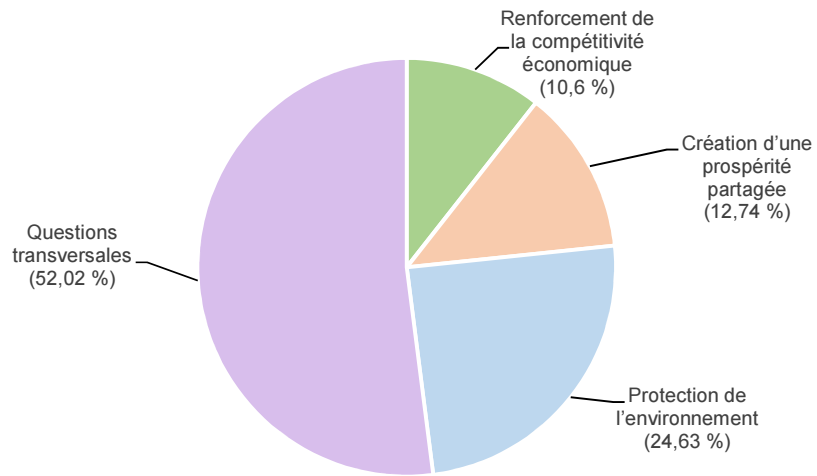


<sup>a</sup> Les fonds non réservés à des fins spécifiques sont des contributions d'États Membres non préaffectées.

<sup>b</sup> Alimenté notamment par la Finlande.

<sup>c</sup> Alimenté notamment par l'Allemagne et la Finlande.

*Programme ordinaire de coopération technique  
(répartition des dépenses)*



## APPENDICE E

### PROGRAMME DE PARTENARIAT PAYS (PCP)

#### PCP EN COURS DE MISE EN ŒUVRE

#### PCP POUR L'ÉTHIOPIE

##### Progrès accomplis en 2019

**Gouvernance et coordination :** La structure de gouvernance du PCP a été révisée pour prendre en compte les remaniements opérés dans le Gouvernement. Les six équipes spéciales du PCP ont été réduites à quatre, chargées des activités suivantes : i) mobilisation de ressources et gestion des partenariats ; ii) activité manufacturière ; iii) amélioration de la productivité agricole et marchandisation ; et iv) promotion des investissements (nouvelle équipe). Deux comités de haut niveau composés de ministres d'État et de ministres dirigeant le PCP : i) le Comité interministériel de coordination ; et ii) le Comité directeur mixte. L'ensemble de ces équipes spéciales et comités de haut niveau se sont réunis régulièrement en 2019 pour examiner les progrès accomplis, réfléchir à des solutions aux problèmes et renforcer les effets de synergie de l'action qu'ils mènent avec les programmes partenaires. Une évaluation finale indépendante du PCP a été entreprise en 2019, dont les résultats aideront à déterminer la voie à suivre.

**Partenariats et mobilisation de ressources :** Dans le cadre du PCP, l'ONUDI a aidé le Gouvernement à établir des partenariats et à dégager des synergies en fonction de ses priorités en matière de développement industriel et pour mettre en œuvre ses initiatives phares. Outre le Gouvernement éthiopien et ses institutions spécialisées, le PCP fait intervenir 3 banques multilatérales de développement, 7 grands bailleurs d'aide bilatérale, 3 mécanismes multilatéraux, 5 acteurs du secteur privé et 3 entités des Nations Unies.

Dans le cadre du PCP, un montant estimatif de 1,2 milliard de dollars a pu être levé au moyen du financement parallèle et les prévisions de financement pour 2019/2020 s'élèvent à environ 458,4 millions de dollars. La plus grande part des ressources nécessaires pour financer l'initiative de parcs agro-industriels intégrés a été mobilisée au moyen de partenariats. Elles se répartissent entre une contribution de plus de 500 millions de dollars annoncée par le Gouvernement et un montant de plus de 640 millions de dollars levé auprès des partenaires de développement. En 2019, le Gouvernement éthiopien et ses partenaires ont donné le coup d'envoi d'une initiative multipartite de promotion d'un développement agro-industriel durable en Éthiopie (PROSEAD), destinée à financer, pour un montant de 270 millions de dollars, les quatre parcs agro-industriels intégrés pilotes. L'initiative PROSEAD fait intervenir, entre autres, l'Union européenne, la République de Corée, l'Allemagne, l'agence éthiopienne chargée de la transformation du secteur agricole (ATA) et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Par ailleurs, le Gouvernement et ses partenaires ont signé avec la Banque africaine de développement (BAfD) un projet de financement des parcs agro-industriels intégrés de 100 millions de dollars. L'Équipe spéciale chargée de la mobilisation de ressources et de la gestion des partenariats est aussi en quête d'investissements d'un montant de 515 millions de dollars pour financer un projet de modernisation des systèmes de production et d'approvisionnement agricoles dans le cadre des parcs agro-industriels intégrés. En décembre 2019, le Gouvernement éthiopien a présenté à la Banque européenne d'investissement (BEI) une demande officielle de financement d'un montant de 100 millions d'euros pour Modjo Leather City, un projet phare du PCP.

À ce jour, le portefeuille de projets de coopération technique de l'ONUDI directement liés au PCP représente un montant de plus de 54 millions de dollars répartis entre 34 projets. En 2019, quatre nouveaux projets de coopération technique ont démarré : i) la deuxième phase du projet, financé par le Gouvernement japonais, d'amélioration de la santé publique en Éthiopie au moyen de systèmes d'assainissement de l'eau fonctionnant à l'énergie solaire, consistait à créer un système de filtration lente fonctionnant à l'énergie solaire et permettant de produire de l'eau salubre ; ii) le programme, financé par l'UE, d'appui aux politiques nationales et régionales favorables aux entreprises et inclusives et de renforcement des capacités de production et des chaînes de valeur dans les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), a été doté d'environ 640 000 euros pour instaurer, en Éthiopie, une politique favorable aux investisseurs et un environnement propice aux affaires ; iii) dans le cadre du projet PROSEAD, l'ONUDI a reçu un montant de 3,3 millions d'euros pour aider à la coordination et à l'harmonisation d'ensemble des initiatives financées par l'UE relatives aux parcs agro-industriels intégrés et s'attaquer aux gros problèmes de performance du secteur agro-industriel éthiopien ; et iv) la BAfD a octroyé à l'ONUDI une subvention de 4,5 millions de dollars pour un nouveau projet quinquennal adopté en octobre 2019 par l'Organisation et le Ministère éthiopien du commerce et de l'industrie pour aider les institutions fédérales et

régionales chargées de la gestion des parcs agro-industriels intégrés à renforcer leurs capacités et contribuer à la coordination et au suivi des initiatives liées à ces parcs menées parallèlement par la Banque.

**Services de conseil stratégique :** L'ONUDI a mené cinq études en vue de l'élaboration de stratégies nationales sectorielles : i) un plan d'action pour le secteur du textile et de l'habillement ; ii) une stratégie pour le développement des groupements de petites et moyennes entreprises (PME) ; iii) un document d'orientation pour le développement de l'industrie chimique ; iv) une étude sur le secteur éthiopien des expositions et salons professionnels ; et v) une stratégie nationale d'entrepreneuriat élaborée en collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Le Gouvernement a approuvé ces études en 2019.

#### **Réalisations remarquables dans les domaines prioritaires du PCP :**

*Agro-alimentaire :* La construction des quatre parcs agro-industriels intégrés est engagée à 50 % à 70 %. Les infrastructures essentielles seront achevées en 2020, où elles permettront de commencer à attirer les investissements. En tout, 150 investisseurs se sont déjà inscrits auprès de sociétés régionales d'aménagement des parcs industriels. Cinq entreprises ont déjà commencé à bâtir des locaux dans deux des parcs (celui de la région des nations, nationalités et peuples du Sud et celui d'Amhara) et une entreprise de transformation des avocats a commencé à fonctionner. À ce jour, l'initiative des parcs agro-industriels intégrés a permis de créer environ 21 000 emplois (27 % pour des femmes).

L'ONUDI et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (FAO) ont mené plusieurs études de chaînes de valeur, analyses stratégiques et plans d'affaires pour les corridors agricoles qui entourent les parcs agro-industriels intégrés. Dans le cadre de cette entreprise, plus de 360 acteurs de filières sélectionnées ont bénéficié de services de vulgarisation agricole. Un système de sous-traitance permet aux coopératives de production d'avocats d'approvisionner le parc de la région des nations, nationalités et peuples du Sud.

En ce qui concerne l'amélioration de la productivité agricole et la marchandisation, les projets de l'ONUDI ont contribué à soutenir quatre filières (le café, la figue de Barbarie, le moringa et la pêche) par le transfert de technologie, le renforcement des capacités et l'aide à l'accès aux marchés. À ce jour, plus de 17 000 petits exploitants agricoles ont bénéficié de services de vulgarisation agricole, et deux associations professionnelles et quatre coopératives agricoles ont modernisé leurs installations de production.

*Textile et habillement :* Dans le cadre d'un projet de l'ONUDI consacré au développement des capacités et à la création d'emplois pour les jeunes et les femmes dans les régions de migration de l'Éthiopie, 369 jeunes ont décroché des emplois dans les entreprises de textile et d'habillement implantées dans le parc industriel de Mekelle. L'ONUDI met en œuvre ce projet en synergie avec l'UE, qui finance parallèlement un projet visant à endiguer les migrations irrégulières en provenance de certaines régions d'Éthiopie.

Le centre d'excellence de l'école supérieure de confection de Mekelle a été inauguré en septembre 2019 en présence de hauts représentants de l'État. Il constituera un centre de formation supérieure pour les ouvriers qualifiés et un modèle susceptible d'être reproduit dans d'autres régions du pays. En mai 2019, l'ONUDI a organisé une visite d'étude au Bangladesh pour permettre à un groupe de hauts représentants des ministères et associations sectorielles d'Éthiopie de découvrir les pratiques exemplaires adoptées dans l'industrie.

*Cuir et produits du cuir :* À ce jour, cinq groupements d'entreprises de la région d'Addis-Abeba spécialisés dans les chaussures et les articles en cuir ont bénéficié de l'appui du PCP. Ils emploient en tout 4 850 travailleurs, soit 33 % de plus qu'en 2014, année de référence. Sur ce total, 48 % sont des femmes et 90 % ont moins de 24 ans. En avril 2019, une unité de production commune a été inaugurée dans les locaux du groupement d'entreprises EIFCCOS (Ethio-International Footwear Cluster Cooperative Society Ltd.) afin d'augmenter la capacité de production du groupement et ses ventes totales. L'ONUDI a également organisé plusieurs formations ainsi que des initiatives menées par des pairs pour encourager l'essor des groupements d'entreprises dans le pays.

La structure de gouvernance de l'initiative en faveur de la création d'emplois durables dans la filière cuir (LISEC), programme financé par l'Union européenne en lien avec le projet Modjo Leather City, a été établie en 2019. Dans un premier temps, les activités ont consisté à recenser les difficultés immédiates que posait le secteur de la tannerie pour l'environnement et à y trouver des solutions.

#### **Perspectives pour 2020**

- L'ONUDI aidera le Gouvernement à rendre pleinement opérationnelle la nouvelle Équipe spéciale chargée de la promotion des investissements. À cette fin, l'Organisation révisera et étoffera sa composition et renforcera son mandat.

- L'évaluation finale indépendante du PCP pour l'Éthiopie s'achèvera en 2020. Ses résultats et les recommandations auxquelles elle donnera lieu aideront à déterminer la voie à suivre.
- Pour ce qui est de la mobilisation de ressources et des partenariats, un montant d'environ 10 millions de dollars est prévu pour les nouveaux projets de coopération technique de l'ONUDI. Pour ce qui est du financement parallèle, l'Équipe spéciale chargée de la mobilisation de ressources et de la gestion des partenariats s'emploiera à mobiliser le montant de 1,5 million de dollars nécessaire pour financer l'étude de faisabilité et le plan directeur à élaborer en vue de la construction d'un nouveau centre des expositions et des congrès à Addis-Abeba. Une autre des priorités de l'Équipe spéciale sera de mobiliser environ 1 million de dollars pour l'organisation du troisième Forum international sur l'investissement agro-industriel d'Éthiopie, qui doit se tenir en novembre 2020.
- Les stratégies relatives au renforcement des capacités industrielles, au secteur du textile et au développement des groupements de PME seront présentées à différents partenaires en vue d'une levée de fonds.
- L'infrastructure des quatre parcs agro-industriels intégrés devrait être achevée début 2020 et ouvrir la voie aux investissements du secteur privé. Il s'agira en priorité de continuer à promouvoir les perspectives d'investissement dans les quatre parcs, en collaboration avec les institutions nationales.
- Une fois achevé, le pôle de création de la filière cuir sera inauguré dans les locaux de l'organisme fédéral chargé du développement des micro- et petites entreprises, et sa gestion s'inscrira dans un cadre novateur fondé sur un modèle de partenariat public-privé.
- Le centre de formation à la torréfaction du café d'Addis-Abeba sera achevé en 2020.
- La construction de Modjo Leather City commencera avec l'appui financier de la BEI, du Gouvernement éthiopien et d'autres partenaires de développement.

## PCP POUR LE SÉNÉGAL

### Progrès accomplis en 2019

Le PCP s'inscrit dans la deuxième phase du Plan Sénégal émergent (PSE) et de son plan d'action prioritaire pour la période 2019-2023. Ce nouveau plan d'action fait de l'industrialisation inclusive et durable une priorité stratégique et recommande le renforcement des partenariats avec l'ONUDI pour réaliser l'objectif 9 de développement durable et promouvoir la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique.

**Partenariats et mobilisation de ressources :** Le PCP pour le Sénégal a aidé le Gouvernement à mobiliser d'importants investissements auprès d'entités financières et de partenaires de développement, surtout pour des projets industriels de grande envergure tels que la création d'agropoles et de parcs industriels. En décembre 2019, la BAfD et la Banque islamique de développement (BID) ont approuvé, sur la base de l'étude de faisabilité conduite par l'ONUDI, des accords de prêts portant respectivement sur des montants de 43 millions de dollars et de 27 millions de dollars pour l'agropole du sud du pays.

En décembre 2019, Enabel, l'agence belge de développement, a signé avec l'ONUDI un accord de financement portant sur un montant de plus de 860 000 euros pour mener une étude de faisabilité en vue de la création d'une agropole au centre du Sénégal. Parallèlement, la BAfD et la BEI se sont engagées à octroyer au Gouvernement des prêts concessionnels d'un montant d'environ 100 millions d'euros à elles deux. La BAfD met la dernière main à l'accord de financement de l'étude de faisabilité à mener en vue de la création d'une agropole dans le nord du pays. Parmi les autres projets qu'elle examine actuellement, on peut citer la remise à plat de la politique industrielle du Sénégal, la conduite de plusieurs études sectorielles, notamment sur les filières cuir et automobile, et la création d'un pôle régional d'industries extractives.

La banque d'import-export de la Chine s'est engagée auprès du Gouvernement sénégalais à financer pour plus de 100 millions de dollars l'expansion du parc industriel de Diamniadio. Par ailleurs, plusieurs nouveaux projets de coopération technique de l'ONUDI ont trouvé des financements provenant de sources diverses. Parmi ces projets, on peut citer le programme de renforcement de la compétitivité en Afrique de l'Ouest, financé par l'UE, un programme de promotion des investissements et des chaînes de valeur, financé par l'UE et les États ACP, un programme d'emploi des jeunes, financé par l'Allemagne, s'inscrivant dans le cadre du Pacte avec l'Afrique du Groupe des Vingt (G20), et un projet, également financé par l'Allemagne, axé sur la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans la politique industrielle.

**Réalisations remarquables dans les domaines prioritaires du PCP :** La création d'agropoles s'est accélérée en 2019. La première étude de faisabilité pour une agropole dans le sud du Sénégal, conduite par l'ONUDI et financée par le Gouvernement sénégalais, devrait être achevée début 2020. La BAFD et la BID se sont déjà engagées à financer la construction de cette agropole. Les deux autres études, pour lesquelles des accords de financement sont en passe d'être conclus, porteront sur la création d'agropoles dans le nord et le centre du Sénégal et commenceront en 2020. Par ailleurs, l'Allemagne a accepté de financer un projet de l'ONUDI visant à soutenir la formation professionnelle et la création d'emplois dans l'agropole du sud du Sénégal.

Le parc industriel de Diamniadio attire de plus en plus d'entreprises. En décembre 2019, il abritait 14 entreprises et employait plus de 1 000 personnes. Trente autres entreprises se sont dites prêtes à implanter leurs activités dans le parc. Dans le cadre de la loi des États-Unis d'Amérique sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique, certains des vêtements sportifs produits dans le parc industriel sont exportés dans ce pays. Le Gouvernement sénégalais envisage d'agrandir le parc de Diamniadio de 40 hectares, projet que la banque d'import-export de la Chine s'est d'ores et déjà engagée à financer. L'ONUDI continuera à fournir des compétences techniques et des services consultatifs à mesure que le parc s'agrandira.

Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, l'ONUDI a soutenu des partenariats public-privé axés sur la formation professionnelle. Courant 2019, de jeunes femmes et hommes du Sénégal ont participé, au Maroc, à un programme de formation à l'Académie régionale pour la formation en équipement industriel lourd et véhicules commerciaux. Celui-ci s'inscrivait dans le cadre d'un partenariat public-privé pour le développement noué entre l'Agence des États-Unis pour le développement international, le groupe Volvo, la Fondation de l'Office chérifien des phosphates (OCP), le Ministère marocain de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT) et l'ONUDI.

**Activités transversales :** Le PCP porte aussi sur des questions transversales, comme le développement du secteur privé, l'entrepreneuriat et la création d'emplois, la promotion du contrôle de la qualité en vue de la facilitation du commerce, et le respect de l'environnement. Entre autres activités, l'ONUDI soutient l'intégration des énergies renouvelables, de la gestion des déchets et d'activités durables dans le parc industriel de Diamniadio dans le cadre de l'Initiative Villes durables, mise en œuvre conjointement par la Banque mondiale et l'ONUDI au titre du projet pilote d'approche intégrée du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). En octobre 2019, la France a approuvé le cofinancement d'une centrale électrique fonctionnant à l'énergie solaire qui permettra de couvrir 60 % des besoins énergétiques du parc industriel de Diamniadio. Par ailleurs, l'ONUDI coopère avec la population locale, en partenariat avec le FIDA et le FEM, pour l'aider à améliorer sa gestion des terres et sa résilience face aux changements climatiques.

### Perspectives pour 2020

L'ONUDI continuera à coopérer avec le Gouvernement et d'autres partenaires pour mettre en œuvre des interventions prioritaires dans le cadre du PCP et des activités transversales. En 2020, les priorités sont notamment d'achever les études de faisabilité entreprises pour les trois agropoles, de poursuivre le développement des parcs industriels, de remettre à plat la politique industrielle du Sénégal, de mener des études sectorielles (cuir et automobile) ainsi qu'une étude de faisabilité pour un pôle régional d'industries extractives. Par ailleurs, l'ONUDI coopérera étroitement avec la BEI à l'organisation de l'édition 2020 de la Journée de l'Afrique, à Dakar, et d'un forum de l'investissement en novembre 2020.

L'ONUDI continuera à aider le Comité directeur national du PCP à coordonner et orienter la mise en œuvre de la politique industrielle et à renforcer les partenariats industriels. Une évaluation finale indépendante du PCP pour le Sénégal sera engagée en 2020, dont les résultats détermineront la voie à suivre.

## PCP POUR LE PÉROU

### Progrès accomplis en 2019

**Gouvernance et coordination :** En novembre 2019, un décret présidentiel a porté officiellement création de la nouvelle structure de gouvernance de l'organe national de coordination du PCP, la Commission multisectorielle.

**Services de conseil stratégique :** Le PCP a aidé le Gouvernement à définir une stratégie nationale d'aménagement de parcs industriels, rendue publique en décembre 2019. Cette stratégie est intégrée à la nouvelle politique nationale de compétitivité et de productivité du Pérou pour 2019-2030.

L'ONUDI a aussi contribué, par ses compétences techniques et ses services consultatifs, à l'élaboration d'un plan d'action national en faveur de l'économie circulaire. La phase de validation et de consultation nationale de ce plan

d'action a démarré fin 2019. Dans ce contexte, l'ONUDI et l'Institut technologique de la production du Pérou ont mené une étude conjointe sur l'intégration de l'économie circulaire aux opérations des centres d'innovation et de transfert de technologie.

En 2019, le Gouvernement péruvien a sollicité l'aide de l'ONUDI pour élaborer une politique nationale de développement industriel ainsi que des lignes directrices nationales en vue de la création de parcs scientifiques et technologiques. L'ONUDI a commencé à élaborer ces lignes directrices en collaboration avec le Conseil national des sciences, de la technologie et de l'innovation technique.

Par les conseils pratiques qu'elle délivre dans le cadre du PCP, l'ONUDI aidera aussi le Gouvernement à promouvoir l'autonomisation économique des femmes dans l'industrie. Lancé en 2019, le volet péruvien du Programme mondial d'autonomisation économique des femmes dans l'industrie verte fait intervenir le Ministère péruvien de la production, celui de l'environnement et celui de la femme et des populations vulnérables. Par ailleurs, à l'occasion du soixante-septième Congrès mondial de l'association Femmes chefs d'entreprises mondiales (FCEM), qui a eu lieu à Lima en novembre 2019, l'ONUDI et FCEM ont signé une déclaration conjointe sur la coopération en matière d'autonomisation économique des femmes, d'économie circulaire et de maîtrise des ressources.

**Partenariats et mobilisation de ressources :** Le portefeuille de projets techniques de l'ONUDI au Pérou a atteint un montant de 8,5 millions de dollars en 2019. Il comprend un projet, financé par le FEM, d'aménagement de zones industrielles durables, d'un montant de 44 millions de dollars qui devraient être levés dans le cadre d'un cofinancement public-privé.

En 2019, une priorité a été de renforcer la coopération avec les institutions financières, en particulier avec la COFIDE, l'organisme national de financement du développement. L'ONUDI et la COFIDE mettent actuellement en place un cadre de coopération afin de promouvoir l'aménagement de parcs industriels et l'innovation et de créer des dispositifs de crédit pour les PME dans les zones industrielles. La Société andine de développement et la Banque interaméricaine de développement se sont aussi déclarées prêtes à soutenir des projets menés dans le cadre du PCP, la définition d'une politique industrielle et la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'aménagement de parcs industriels.

Pour faciliter une coopération et une concertation régulières avec le secteur privé, le Bureau de coordination du PCP pour le Pérou a réinstallé ses bureaux dans les locaux de la Société nationale péruvienne des industries (SNI) en février 2019. Pour officialiser le renforcement de leur collaboration, l'ONUDI et la SNI ont signé une déclaration conjointe, en juin 2019, sur la promotion des activités menées dans le cadre du PCP.

Dans le cadre de son programme consultatif, le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de la République de Corée a alloué 350 000 dollars à la promotion des possibilités d'investissement au Pérou. Fin décembre 2019, on avait recensé 100 PME péruviennes susceptibles d'attirer des investisseurs coréens.

Plusieurs nouveaux projets techniques sont prévus. Parmi eux, un projet d'aménagement de parcs éco-industriels au Pérou, d'un montant de 2 millions de dollars, sera lancé en 2020. Il s'inscrit dans le cadre du programme mondial de l'ONUDI pour des parcs éco-industriels dans les pays en développement, que finance le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) de la Suisse. En juin 2019, le Conseil du FEM a approuvé une proposition de projet portant sur la biodiversité et la conservation des forêts amazoniennes. Il s'agit d'une entreprise conjointe de l'ONUDI, de la FAO et du FIDA. L'ONUDI y contribuera à hauteur de 6 millions de dollars, sur un total de 17 millions de dollars.

#### **Réalisations remarquables dans les domaines prioritaires du PCP :**

*Qualité et innovation :* l'ONUDI met actuellement en œuvre un projet quadriennal visant à améliorer la compétitivité des exportations du Pérou dans le secteur du café et du cacao, dans un premier temps dans la région de San Martin. Elle achève une analyse de l'infrastructure de contrôle de la qualité en place dans ces deux filières.

*Développement des chaînes de valeur et des entreprises :* En 2019, le FEM a approuvé la proposition de projet conjoint ONUDI-FAO-FIDA sur l'amélioration du bien-être des populations et de la résilience dans les forêts amazoniennes par l'augmentation de la valeur de la biodiversité pour la sécurité alimentaire et les entreprises attachées à la protection de l'environnement dans un contexte de changements climatiques, donnant le feu vert pour sa mise en œuvre.

*Parcs industriels durables :* L'accord d'exécution du projet de zone industrielle durable a été signé par le Directeur général de l'ONUDI et le Ministère péruvien de la production au cours de la dix-huitième session de la Conférence



générale de l'ONUDI, en novembre 2019. Un groupe de la gestion des projets a été créé et son plan de travail pour 2020 est en cours d'achèvement.

L'ONUDI, le Ministère péruvien de la production et la SNI ont organisé la première conférence internationale du Pérou sur les parcs industriels au service d'un développement industriel inclusif et durable, qui s'est tenue à Lima en juin 2019. Cette manifestation a été l'occasion de faire connaître les expériences menées dans différents pays et le savoir-faire se rapportant à différents aspects des parcs industriels, notamment les politiques publiques, les outils financiers, les initiatives du secteur privé, les parcs éco-industriels, les pratiques des entreprises dans l'économie circulaire et les applications de l'industrie 4.0. Elle a réuni 800 participants venus de plus de 30 pays.

*Maîtrise des ressources et de l'énergie et énergie renouvelable* : L'ONUDI a évalué les besoins des centres d'innovation et de transfert de technologie en matière de renforcement des capacités dans le domaine de l'économie circulaire et de l'innovation, et présenté les résultats de son étude à ses interlocuteurs en décembre 2019, dans le cadre d'un projet de prise en compte de la question de l'énergie et de l'environnement dans le PCP pour le Pérou.

### **Perspectives pour 2020**

L'ONUDI s'attachera à doter le pays de moyens accrus pour contrôler et coordonner les activités relevant du PCP, à renforcer les corrélations entre le PCP et les priorités énoncées dans la nouvelle politique nationale de compétitivité et de productivité du Gouvernement, à mettre la dernière main aux projets en attente et à en donner le coup d'envoi, et à fournir des conseils pratiques sur les questions transversales, notamment pour la définition d'une politique industrielle nationale. En 2020, l'ONUDI aidera le Gouvernement à constituer un groupe de travail composé des partenaires et des donateurs œuvrant dans le cadre du PCP.

## **PCP POUR LE MAROC**

### **Progrès accomplis en 2019**

**Signature du descriptif de programme et engagement national** : Le Directeur général de l'ONUDI et le Ministre marocain de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique ont signé la version finale du descriptif de programme du PCP lors d'une cérémonie officielle qui s'est tenue à Rabat en mars 2019. Un accord relatif à un fonds d'affectation spéciale a été signé à cette occasion, confirmant l'engagement financier du Gouvernement vis-à-vis du PCP. Courant 2019, l'ONUDI a progressé dans l'élaboration de neuf nouveaux projets techniques relevant des domaines prioritaires définis dans le PCP, le but étant de commencer à les mettre en œuvre en 2020.

**Partenariats et mobilisation de ressources** : Dans la perspective de la mise en œuvre du PCP, en 2020, l'ONUDI a mené diverses activités visant à mobiliser des partenaires et à recenser des pistes concrètes de coopération. L'ONUDI a effectué un état des lieux, en particulier dans l'optique d'une collaboration avec les institutions financières et le secteur public, et organisé, avec le Gouvernement, des réunions avec différents partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Les entités financières intéressées par une coopération dans le cadre du PCP sont la BAfD, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la BEI, la BID et le Groupe de la Banque mondiale. Une coopération avec la BAfD est en cours au titre du volet du PCP consacré aux zones industrielles.

Des possibilités de partenariat sont aussi étudiées avec les organismes suivants : le Département de la coopération internationale de l'Administration générale des douanes de la Chine ; l'Agence française de développement (Afd) ; l'Union européenne ; Enabel ; Millennium Challenge Corporation ; et les Gouvernements des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Japon, Norvège, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suède.

L'ONUDI a également participé, au Maroc, à plusieurs grandes manifestations destinées à promouvoir le PCP et les possibilités de partenariat auprès de l'industrie. Il s'agissait, notamment, de l'édition 2019 d'Industry Meeting Day, la plus grande conférence nationale annuelle consacrée au secteur de l'industrie, du premier forum sur les parcs industriels et de la première édition de la Global Industry 4.0 Conference.

Des partenariats ont également été resserrés avec le secteur privé national et des entreprises d'envergure internationale. L'ONUDI a élaboré une proposition en faveur de la création d'une plateforme de partenariats au service d'un développement industriel inclusif et durable, plateforme que demande la Confédération générale des entreprises du Maroc.

## Perspectives pour 2020

La phase de mise en œuvre du PCP pour le Maroc devrait débuter en 2020. Un comité sera créé dans le cadre du PCP pour diriger et coordonner la mobilisation de ressources. Un forum des investissements est prévu en 2020 pour promouvoir les possibilités d'investissement dans les secteurs clefs et les grands chantiers de l'industrie.

## PCP EN COURS DE PROGRAMMATION

### PCP POUR LE CAMBODGE

#### Progrès accomplis en 2019

La phase de programmation du PCP pour le Cambodge touche à sa fin. Plusieurs projets relevant des domaines prioritaires et des activités transversales recensés sont déjà mis en œuvre. Plus de 20 millions de dollars ont été mobilisés au profit des projets techniques de l'ONUDI menés dans le cadre du PCP, qui portaient en particulier sur l'appui en matière de politique industrielle, les statistiques de l'industrie, la filière pêche, l'aménagement de zones économiques spéciales et la promotion des technologies propres. D'autres projets sont en cours d'élaboration.

**Partenariats et mobilisation de ressources :** Une réunion d'information des partenaires, animée par le Sous-Secrétaire d'État du Ministère cambodgien de l'économie et des finances et le Secrétaire général du comité de haut niveau chargé de la politique économique et financière, a été organisée au Siège de l'ONUDI, à Vienne, en septembre 2019. Elle a été l'occasion de faire un point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du PCP et d'examiner de nouvelles possibilités de collaboration. Outre les partenariats en cours avec l'Allemagne, la Chine, la République de Corée et l'UE, d'autres pays – Japon, Norvège et Suisse – se sont déclarés prêts à coopérer dans le cadre du PCP, dans des domaines tels que la formation professionnelle, la promotion des investissements, le transfert de technologie et l'aménagement de zones économiques spéciales.

De nouveaux partenariats ont été noués avec l'Administration générale des douanes et l'Administration de la réglementation des marchés de la République populaire de Chine pour aider le Cambodge à se conformer aux normes internationales régissant les exportations de produits agricoles. En juin 2019, le Ministère cambodgien de l'agriculture, de la forêt et de la pêche, l'Administration générale des douanes de la République populaire de Chine et l'ONUDI ont signé une déclaration conjointe qui a abouti à la constitution d'un groupe de travail technique tripartite chargé des questions de conformité aux normes d'exportation.

Fort de sa longue expérience en matière d'aménagement de zones économiques spéciales, l'institut chinois d'urbanisme de Shenzhen (UPDIS) aide le Cambodge à élaborer un plan directeur en vue de la création d'une zone économique spéciale polyvalente dans la province de Sihanoukville. Le Gouvernement s'est engagé à débloquer plus de 3 millions de dollars de fonds nationaux pour financer cette entreprise et il s'emploie, avec l'ONUDI, à mobiliser les ressources nécessaires à l'élaboration de ce plan directeur.

**Réalisations remarquables en matière d'assistance technique et de services de conseil stratégique :** Dans le domaine prioritaire des filières de l'agro-industrie, un programme de grande envergure a été lancé en 2019 pour le secteur de la pêche. L'ONUDI aidera le Gouvernement à développer ce secteur dans le cadre d'un programme quinquennal de 16 millions d'euros financé par l'UE (CAPFish). Ce nouveau programme vise en priorité à renforcer les systèmes de contrôle nationaux, à donner au secteur privé des capacités accrues pour se conformer aux normes internationales et aux exigences du marché, et à améliorer la compétitivité globale des entreprises. La diversification industrielle, que permettent en particulier les zones économiques spéciales, est financée au moyen du partenariat noué avec l'UPDIS. L'UPDIS a mené une étude préliminaire pour développer le concept du plan directeur, et le Gouvernement l'a approuvée. Parmi les autres activités transversales, on peut citer la formation professionnelle, la promotion des technologies propres, les activités de promotion des investissements et les conseils réguliers en matière de politique industrielle.

Les conseils pratiques et les connaissances techniques de l'ONUDI ont aidé le Gouvernement à élaborer la phase suivante (2019-2023) de sa stratégie d'intégration commerciale, axée en particulier sur l'infrastructure de contrôle de la qualité et les services d'évaluation de la conformité, la formation professionnelle et le commerce électronique. Le PCP pour le Cambodge aide aussi le Gouvernement à améliorer ses capacités nationales en matière d'élaboration, de suivi et d'évaluation des politiques. Un projet de renforcement des capacités d'un montant de 1,2 million de dollars est financé à cette fin par la République de Corée. Un projet complémentaire, financé par la Chine, permet d'élaborer des statistiques industrielles et de suivre la contribution du PCP à la mise en œuvre de la politique nationale de développement industriel et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

### **Perspectives pour 2020**

En 2020, les priorités sont notamment de rendre opérationnel l'organe national de coordination du PCP, de mettre la dernière main au descriptif de programme du PCP pour le Cambodge et de le signer, puis d'entamer la phase de mise en œuvre. Une des interventions prioritaires de grande ampleur à mener dans le cadre du PCP sera de progresser dans l'élaboration du plan directeur pour la province de Sihanoukville. Les interventions techniques et les activités de mobilisation de ressources se poursuivront et de nouvelles interventions seront à élaborer dans des domaines tels que le tourisme et le passage au numérique aux fins de la diversification industrielle.

## **PCP POUR LE KIRGHIZISTAN**

### **Progrès accomplis en 2019**

**Approbation de la stratégie nationale de développement industriel :** Le 27 septembre 2019, le Premier Ministre kirghize a signé un décret gouvernemental portant approbation de la nouvelle Stratégie de développement industriel durable pour 2019-2023 et de son plan d'action, tous deux élaborés avec le concours de l'ONUDI.

**Révision du descriptif de programme du PCP pour le Kirghizistan et redéfinition des domaines prioritaires :** Le projet de descriptif de programme du PCP pour le Kirghizistan a été révisé en fonction des nouvelles priorités énoncées dans la Stratégie. L'ONUDI a présenté ce descriptif de programme révisé au Gouvernement pour approbation en novembre 2019.

Le PCP pour le Kirghizistan sera axé sur cinq secteurs prioritaires : i) l'énergie ; ii) l'agro-alimentaire, en particulier la nourriture et les boissons ; iii) les matériaux de construction ; iv) le textile et l'habillement ; et v) le tourisme durable. En outre, il traitera de questions transversales, telles que le renforcement des capacités, l'accès au financement et la promotion des investissements, la promotion des exportations et l'infrastructure de contrôle de la qualité, le développement régional, la viabilité du point de vue écologique et la prise en compte de la problématique femmes-hommes.

**Activités de coopération techniques en cours :** L'ONUDI met actuellement en œuvre plusieurs projets techniques axés sur les futurs domaines prioritaires du PCP pour le Kirghizistan. Un de ces projets porte sur le secteur de l'énergie, en particulier sur la construction de petites centrales hydroélectriques. Un autre de ces projets vise à améliorer l'accès aux marchés pour les PME de la filière fruits, dans le cadre du Programme mondial sur le contrôle de la qualité et la normalisation financé par la Suisse. Enfin, un projet de l'ONUDI contribue depuis quatre ans à renforcer les corrélations entre le secteur du tourisme et les activités de production dans la région d'Issyk-Koul.

### **Perspectives pour 2020**

Les prochaines étapes seront la création d'un organe national de coordination, la signature officielle du descriptif de programme dès qu'il aura été approuvé par le Gouvernement et la poursuite des activités de mobilisation de ressources en vue du démarrage de la phase de mise en œuvre du PCP en 2020.

## **PCP EN DÉBUT DE PROGRAMMATION**

## **PCP POUR LA CÔTE D'IVOIRE**

### **Rappel**

En octobre 2018, le Conseil exécutif de l'ONUDI a approuvé la mise au point du PCP pour la Côte d'Ivoire. En mars 2019, le Directeur général s'est rendu en visite officielle en Côte d'Ivoire pour examiner la marche à suivre en vue de la concrétisation du PCP. Il a rencontré des représentants du Gouvernement ivoirien, qui ont réaffirmé leur attachement au PCP, notamment le Président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, le Vice-Président, Daniel Kablan Duncan, et le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly.

### **Progrès accomplis en 2019**

**Engagement national et allocation de ressources :** En août 2019, le Premier Ministre ivoirien a annoncé, par une lettre officielle adressée au Directeur général de l'ONUDI, une contribution nationale de 120 000 euros pour financer la phase de programmation du PCP. Cet engagement a été réaffirmé à l'occasion du septième Forum de l'ONUDI pour un développement industriel inclusif et durable, en novembre 2019, par une cérémonie de signature et un échange de lettres entre le Directeur général et le Ministre ivoirien du commerce et de l'industrie.

**Gouvernance et coordination :** Un organe national de coordination (ONC) est en cours de constitution sous la direction du Cabinet du Premier Ministre. Le Gouvernement en a approuvé le mandat, qui a été élaboré avec le concours de l'ONUDI. La composition interministérielle de l'ONC et la représentation du secteur privé ont fait l'objet d'un accord.

Outre l'ONC, un groupe de travail composé de partenaires et de donateurs sera créé. Coprésidé par le Ministère de l'économie et des finances et le Ministère du commerce et de l'industrie, il réunira des partenaires de développement technique et financier et des représentants du secteur privé, d'institutions financières et d'entités des Nations Unies. Le Gouvernement examine actuellement le mandat de ce groupe de travail.

**Partenariats et mobilisation de ressources :** Des activités sont menées actuellement en direction des partenaires, en particulier les suivants : AfD, BAFD, Banque mondiale, Banque ouest-africaine de développement, BEI et UE. Le PCP a également été présenté à l'équipe de pays des Nations Unies. Une fois créé, le groupe de travail des partenaires et des donateurs facilitera la mobilisation de fonds, la coordination des interventions des partenaires et la gestion de leurs synergies. Une stratégie de mobilisation de fonds est en cours d'élaboration par le Ministère de l'économie et des finances et le Ministère du commerce et de l'industrie.

L'ONUDI a signé des déclarations conjointes avec la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire et la Fédération ivoirienne des PME à l'occasion de la visite du Directeur général dans le pays, en mars 2019. Ces accords de partenariat permettront de soutenir la conception, la programmation et la mise en œuvre du PCP.

**Lancement de la programmation :** À l'issue de consultations avec le Gouvernement, quatre domaines d'intervention ont été définis à titre provisoire pour le PCP, pour contribuer à la mise en œuvre du plan national de développement du pays pour 2017-2020 et du programme de développement social pour 2018-2020 : i) la gouvernance du développement industriel inclusif et durable, la compétitivité et l'innovation ; ii) les parcs éco-industriels ; iii) l'agro-industrie ; et iv) l'économie circulaire. Les interventions transversales comprendront la formation professionnelle, notamment le perfectionnement des compétences liées à l'industrie 4.0, et la promotion des investissements.

### **Perspectives pour 2020**

En 2020, l'ONUDI établira un diagnostic sur le pays dans le cadre de la phase de programmation du PCP. Ses résultats permettront de déterminer de manière définitive les domaines prioritaires et d'élaborer un descriptif de programme complet du PCP. Les mécanismes de coordination nationaux (ONC et groupe de travail des partenaires et des donateurs) seront créés et mis en service. Parallèlement, l'ONUDI s'emploiera, en étroite collaboration avec le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies, à élaborer le futur plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2021-2025) et la prochaine phase du plan national de développement (2021-2025), assurant ainsi une parfaite correspondance entre leurs objectifs et ceux du PCP.

## **PCP POUR L'ÉGYPTE**

### **Rappel**

En octobre 2018, le Conseil exécutif de l'ONUDI a approuvé la mise au point du PCP pour l'Égypte. En décembre 2018, le Directeur général a rencontré le Président égyptien, Abdel Fattah Al-Sisi, et d'autres parties prenantes essentielles lors d'une visite officielle dans le pays, au cours de laquelle le Gouvernement a réaffirmé son attachement à cette nouvelle phase de collaboration avec l'ONUDI. Le Gouvernement égyptien s'est également engagé à allouer des fonds nationaux à la programmation du PCP. Le PCP favorisera la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable, « Egypt Vision 2030 », et de son plan d'action industriel pour la période 2020-2025.

### **Progrès accomplis en 2019**

**Gouvernance et coordination :** L'organe national de coordination (ONC) interministériel du PCP a été créé et s'est réuni trois fois en 2019. Il est présidé par le Cabinet du Premier Ministre et composé de représentants de tous les ministères et autorités nationales compétents.

**Programmation :** L'ONUDI a lancé la phase de programmation en 2019, en étroite collaboration avec le Gouvernement égyptien. Un diagnostic sur le pays a été établi pour définir les domaines prioritaires du PCP et orienter l'élaboration d'un descriptif de programme complet et des interventions techniques correspondantes. Les résultats du diagnostic permettront d'élaborer le plan d'action industriel de l'Égypte pour la période 2020-2025. Le diagnostic sera achevé début 2020.

Les domaines prioritaires définis à titre provisoire pour le PCP pour l'Égypte sont les suivants : i) politique et gouvernance industrielles ; ii) promotion des investissements ; iii) industrie verte ; iv) villes intelligentes et parcs durables ; v) chaînes de valeur sectorielles ; et vi) industrie 4.0. L'intégration régionale de l'Égypte constituera un élément transversal du PCP.

En décembre 2019, le Directeur général a rencontré le Président égyptien pour examiner le PCP. Ils sont convenus d'accélérer sa phase de programmation et de commencer à le mettre en œuvre début 2020.

**Partenariats et mobilisation de ressources** : Dès sa phase de programmation, le PCP a fait intervenir le système des Nations Unies pour le développement, des donateurs, des institutions financières et le secteur privé. L'ONUUDI et le Gouvernement ont coorganisé plusieurs tables rondes en Égypte pour faire connaître le PCP et recenser des possibilités de collaboration. En septembre 2019, le Coordonnateur résident des Nations Unies en Égypte et l'ONUUDI ont organisé un atelier à l'intention des représentants de la banque d'import-export de l'Afrique (Afreximbank), de la BERD, du FIDA et du Groupe de la Banque mondiale.

En juin 2019, l'ONUUDI a organisé un atelier consultatif national qui a réuni des représentants du secteur privé, d'organismes publics et des milieux universitaires pour examiner les possibilités de coopération. À l'occasion de la mission du Directeur général en Égypte en décembre 2019, le Président de la Fédération des industries égyptiennes s'est également déclaré très disposé à participer au PCP.

### Perspectives pour 2020

L'ONC devrait valider les conclusions du diagnostic sur le pays début 2020. Celles-ci aideront à élaborer un descriptif de programme complet, que l'ONUUDI et le Gouvernement égyptien devraient signer au premier trimestre de 2020. L'équipe de l'ONUUDI chargée du PCP se rendra en Égypte pour définir précisément les interventions techniques à mener dans les domaines prioritaires du PCP, parallèlement aux mesures de mobilisation de ressources et de partenariats.

## PCP POUR LE RWANDA

### Rappel

En octobre 2018, le Conseil exécutif de l'ONUUDI a approuvé la mise au point du PCP pour le Rwanda. Ce PCP favorisera la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation (2017-2024) et du programme « Vision 2050 » du Gouvernement rwandais.

### Progrès accomplis en 2019

**Lancement de la programmation** : Courant 2019, l'ONUUDI a effectué plusieurs missions dans le pays pour examiner le PCP avec le Gouvernement. Suite à un remaniement gouvernemental, il a fallu confirmer les domaines prioritaires proposés dans la demande initiale de PCP adressée à l'ONUUDI en juin 2018.

Sous la nouvelle administration, un plan d'action a été élaboré pour le PCP et les domaines prioritaires proposés ont été confirmés. Les domaines d'intervention proposés sont les suivants : i) les parcs agro-industriels intégrés, en particulier pour les fruits et les légumes ; ii) le développement de la filière bétail ; iii) l'habillement ; et iv) l'industrie 4.0. Parmi les domaines transversaux on peut citer la modernisation technologique, source de progrès rapides de l'industrialisation, de l'économie circulaire, et du contrôle et de l'amélioration de la qualité. L'ONUUDI a constitué une équipe pluridisciplinaire pour élaborer le PCP.

**Gouvernance et coordination** : Des entretiens avec le Gouvernement ont été l'occasion d'examiner la structure et la composition de l'organe national de coordination ainsi que l'allocation de ressources nationales financières et en nature au PCP. Trois niveaux de coordination ont été définis pour le PCP : i) le niveau ministériel, avec un comité directeur national ; ii) le niveau des équipes spéciales thématiques, composées en majorité de représentants du secteur privé ; et iii) le niveau des comités directeurs de projets. La structure de coordination et de direction du PCP définira la grande orientation du programme, supervisera la mise en œuvre d'ensemble des activités, assurera la coordination des opérations de mobilisation de ressources et établira la chronologie et l'ordre de priorité des activités du programme.

Le Gouvernement rwandais a annoncé des contributions en nature à la programmation du PCP, ainsi que le financement de la construction des parcs agro-industriels intégrés. En novembre 2019, le Ministre rwandais du commerce et de l'industrie a rencontré le Directeur de programme du PCP pour le Rwanda pour examiner la voie à suivre. Le Gouvernement s'est engagé à allouer les ressources nécessaires au développement des infrastructures et au renforcement des mesures de coordination pour l'industrialisation du pays.

**Partenariats et mobilisation de ressources :** Un certain nombre de partenaires se sont déjà dits prêts à contribuer au PCP pour le Rwanda, notamment : la BAFD, le Gouvernement chinois, le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la République de Corée et l'UE.

L'ONUDI est un membre actif de l'équipe de pays des Nations Unies au Rwanda et copréside, avec le PNUD, le groupe chargé de suivre les résultats de la transformation économique. Le PCP pour le Rwanda intégrera les objectifs du Plan d'aide au développement des Nations Unies pour 2018-2023 et contribuera à sa mise en œuvre.

### **Perspectives pour 2020**

En 2020, l'ONUDI effectuera un diagnostic sur le pays, qui l'aidera à déterminer de manière définitive les domaines prioritaires du PCP et à élaborer un descriptif de programme. Elle organisera des missions au Rwanda pour parachever la phase de programmation et recenser les synergies qui se dégagent de la coopération avec les différents partenaires ainsi que les possibilités de mobilisation de ressources qu'ils offrent. L'organe national de coordination devrait officiellement voir le jour d'ici à la mi-2020.

## **PCP POUR LA ZAMBIE**

### **Rappel**

En octobre 2018, le Conseil exécutif de l'ONUDI a approuvé la mise au point du PCP pour la Zambie. Ce PCP favorisera la mise en œuvre du septième plan national de développement (2017-2021), de la politique industrielle nationale et du programme gouvernemental « Vision 2030 », qui vise à faire passer la Zambie dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire à l'horizon 2030.

### **Progrès accomplis en 2019**

**Lancement de la programmation :** Courant 2019, l'ONUDI a effectué plusieurs missions dans le pays pour examiner le PCP avec le Gouvernement et ses partenaires, et recenser des domaines d'intervention possibles. Elle a également tenu des consultations régulières avec la Mission permanente de la Zambie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales sises à Genève.

Trois domaines prioritaires ont ainsi été définis, à titre provisoire : i) l'amélioration du cadre d'action ; ii) le perfectionnement des compétences industrielles ; et iii) la promotion de l'ajout de valeur dans l'industrie légère.

**Gouvernance et coordination :** Des entretiens ont eu lieu avec le Gouvernement au sujet de l'organe national de coordination (ONC) et de sa composition. Cet ONC réunira tous les ministères compétents ainsi que l'Office central de statistique, l'Agence zambienne de développement et la Chambre nationale de commerce et d'industrie. Le Gouvernement a annoncé des contributions en nature et financières pour le PCP.

**Partenariats et mobilisation de ressources :** La Zambie offre de nombreuses possibilités de mobilisation de ressources ; les négociations avec des partenaires possibles du PCP suivent leur cours. Il s'agit notamment de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi), de la BAFD, de la Banque mondiale et du FIDA.

Le Fonds de l'OPEP pour le développement international et la Chine soutiennent conjointement le développement du secteur zambien de l'énergie dans le cadre d'un projet existant de l'ONUDI axé sur le développement de l'hydroélectricité et de l'énergie solaire. Un solide partenariat public-privé unit déjà l'Asdi et le groupe Volvo sous la forme d'un projet d'aide au Centre zambien de formation industrielle.

### **Perspectives pour 2020**

En 2020, l'ONUDI effectuera un diagnostic sur le pays, qui l'aidera à déterminer de manière définitive les domaines prioritaires du PCP et à élaborer un descriptif de programme. L'organe national de coordination devrait officiellement voir le jour au premier trimestre de 2020. Le programme régional d'investissements financé par l'UE, auquel la Zambie participe en tant qu'État ACP, sera lancé début 2020.

En ce qui concerne les conseils en matière de politique industrielle, l'ONUDI donnera suite aux demandes du Gouvernement pour qu'elle l'aide à élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale pour le secteur pharmaceutique, à remettre à plat la politique existante en matière de développement des micro-, petites et moyennes entreprises, et à créer un observatoire national de statistiques industrielles.

**APPENDICE F****NOMINATIONS DE PERSONNEL AU TITRE DE CONTRATS DE SERVICE INDIVIDUELS<sup>1</sup>**

Tableau 1  
Nominations/contrats de service individuels par liste d'États<sup>2</sup> et par sexe

<i>Liste d'États</i>	<i>Nombre de nominations</i>		<i>Total</i>
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	
A	769	1 547	2 316
B	319	383	702
C	220	210	430
D	209	180	389
Autres États	126	328	454
<b>TOTAL</b>	<b>1 643</b>	<b>2 648</b>	<b>4 291</b>

<sup>1</sup> Les chiffres sont établis à partir des données disponibles au 15 janvier 2020 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

<sup>2</sup> Listes d'États mentionnées à l'annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI (PBC.35/15/Rev.1).

Tableau 2  
Nominations/contrats de service individuels par pays/région/territoire

<i>Pays/région/territoire</i>	<i>Nombre de nominations</i>	<i>Pays/région/territoire</i>	<i>Nombre de nominations</i>
<b>Nationalité</b>		<b>Nationalité</b>	
Afghanistan	13	Grèce	13
Afrique du Sud	57	Grenade	3
Albanie	13	Guatemala	2
Algérie	16	Guinée	24
Allemagne	85	Guinée-Bissau	6
Argentine	21	Guyana	1
Arménie	45	Honduras	2
Australie	16	Hongrie	10
Autriche	196	Inde	171
Azerbaïdjan	1	Indonésie	51
Bahreïn	7	Iran (République islamique d')	38
Bangladesh	10	Iraq	27
Barbade	1	Irlande	21
Bélarus	18	Israël	4
Belgique	12	Italie	198
Bénin	27	Japon	45
Bolivie (État plurinational de)	16	Jordanie	42
Bosnie-Herzégovine	9	Kazakhstan	8
Botswana	3	Kenya	54
Brésil	54	Kirghizistan	21
Bulgarie	12	Lettonie	2
Burkina Faso	15	Liban	71
Burundi	5	Libéria	36
Cabo Verde	8	Libye	5
Cambodge	32	Lituanie	2
Cameroun	14	Luxembourg	4
Canada	42	Macédoine du Nord	44
Chili	15	Madagascar	27
Chine	79	Malaisie	30
Colombie	107	Malawi	4
Costa Rica	2	Mali	5
Côte d'Ivoire	79	Malte	6
Croatie	13	Maroc	65
Cuba	11	Maurice	6
Danemark	11	Mauritanie	5
Égypte	102	Mexique	63
El Salvador	6	Mongolie	23
Équateur	13	Monténégro	9
Espagne	38	Mozambique	7
État de Palestine	16	Myanmar	23
États-Unis d'Amérique	50	Namibie	12
Éthiopie	142	Népal	9
Fédération de Russie	77	Nicaragua	27
Finlande	8	Niger	10
France	103	Nigéria	61
Gabon	9	Norvège	5
Gambie	14	Nouvelle-Zélande	1
Ghana	57	Ouganda	43
Géorgie	8	Pakistan	61



<i>Pays/région/territoire</i>	<i>Nombre de nominations</i>	<i>Pays/région/territoire</i>	<i>Nombre de nominations</i>
<b>Nationalité</b>		<b>Nationalité</b>	
Panama	1	Slovénie	2
Paraguay	6	Somalie	40
Pays-Bas	35	Soudan	98
Philippines	44	Soudan du Sud	89
Pérou	28	Sri Lanka	42
Pologne	11	Suède	17
Portugal	14	Suisse	11
République arabe syrienne	9	Tadjikistan	16
République de Corée	20	Tchad	1
République démocratique du Congo	27	Tchéquie	10
République démocratique populaire lao	9	Thaïlande	17
République de Moldova	5	Togo	16
République dominicaine	7	Trinité-et-Tobago	2
République-Unie de Tanzanie	18	Tunisie	125
Roumanie	23	Turkménistan	4
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	83	Turquie	29
Rwanda	25	Ukraine	33
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1	Uruguay	16
Sénégal	49	Vanuata	1
Serbie	46	Venezuela (République bolivarienne du)	25
Seychelles	4	Viet Nam	60
Sierra Leone	18	Yémen	5
Singapour	3	Zambie	19
Slovaquie	8	Zimbabwe	4
		<b>Total</b>	<b>4 291</b>

## APPENDICE G

### ACCORDS ET AUTRES ARRANGEMENTS CONCLUS PAR L'ONUDI EN 2019<sup>3</sup>

#### I. États<sup>4,5</sup>

##### **Allemagne**

*Arrangement entre l'ONUDI et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne concernant l'exécution d'un projet de développement industriel inclusif et durable axé sur la création d'emplois en Éthiopie et au Sénégal, signé le 26 novembre 2019.*

*Échange de lettres prolongeant l'arrangement entre l'ONUDI et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne concernant le Bureau de promotion des investissements et de la technologie – Allemagne, signé le 26 novembre 2019.*

##### **Cambodge**

*Déclaration conjointe de l'ONUDI, du Ministère de l'agriculture, de la forêt et de la pêche du Royaume du Cambodge et de l'Administration générale des douanes de la République populaire de Chine, signée le 17 juin 2019.*

##### **Chine**

*Mémorandum d'accord entre l'ONUDI, le Ministère des ressources hydrauliques et l'Administration de la normalisation de la République populaire de Chine, signé le 26 avril 2019.*

*Mémorandum d'accord sur le renforcement de la coopération entre l'ONUDI et l'Administration générale des douanes de la République populaire de Chine, signé le 26 avril 2019.*

*Accord entre l'ONUDI et le Gouvernement de la République populaire de Chine concernant l'exécution d'un projet de renforcement des capacités en vue de la modernisation de la filière du bétail en Éthiopie, signé les 21 et 31 mai 2019.*

##### **Émirats arabes unis**

*Accord entre l'ONUDI et le Gouvernement des Émirats arabes unis concernant les arrangements conclus en vue de la dix-huitième session de la Conférence générale de l'ONUDI, signé les 15 et 29 août 2019.*

##### **Éthiopie**

*Accord entre l'ONUDI et le Gouvernement éthiopien concernant l'exécution, en Éthiopie, d'un projet de développement des capacités pour une agro-industrialisation durable, signé le 11 octobre 2019.*

*Déclaration conjointe de l'ONUDI, du Ministère éthiopien de l'agriculture et de l'Administration générale des douanes de la République populaire de Chine concernant la coopération au développement de l'agrobusiness en Éthiopie, signée le 14 novembre 2019.*

##### **Fédération de Russie**

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et du Vice-Président du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale russe, signée le 4 juin 2019.*

*Mémorandum d'accord entre l'ONUDI et le Ministère de l'industrie et du commerce de la Fédération de Russie concernant les arrangements conclus en vue de l'édition 2019 du Sommet mondial sur l'industrie manufacturière et l'industrialisation, signé le 4 juillet 2019.*

---

<sup>3</sup> La présente liste répertorie les accords ou arrangements signés qui avaient été déposés auprès du Bureau des affaires juridiques de l'ONUDI, aux fins de conservation, au 30 janvier 2020.

Les avenants aux accords ou arrangements existants n'y figurent pas, sauf s'ils contiennent des modifications importantes.

<sup>4</sup> Y compris les administrations nationales, régionales et provinciales.

<sup>5</sup> Les accords et arrangements multilatéraux sont classés par État partie, dont les noms sont triés dans l'ordre alphabétique français.

**Inde**

*Accord relatif à un fonds d'affectation spéciale entre l'ONUDI et le Département indien des sciences et de la technologie concernant l'exécution de l'édition 2019 de l'enquête nationale sur l'innovation, signé le 9 octobre 2019.*

**Iran (République islamique d')**

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et du Ministre des technologies de l'information et des communications de la République islamique d'Iran, signée le 12 avril 2019.*

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et du Maire de Téhéran concernant la coopération à un développement urbain et industriel durable, signée le 3 septembre 2019.*

**Italie**

*Accord de financement entre l'ONUDI et le Ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale concernant l'exécution d'un projet de renforcement des chaînes de valeur artisanales et du design en Tunisie, signé le 24 janvier 2019.*

*Accord de financement entre l'ONUDI et le Ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale concernant l'exécution, au Mozambique, d'un projet visant à favoriser un développement inclusif et durable des filières agricoles, notamment de celle du café de l'île d'Ibo (province de Cabo Delgado), par des partenariats public-privé, signé le 24 janvier 2019.*

*Accord de financement entre l'ONUDI et le Ministère italien de l'environnement et de la protection du territoire et de la mer concernant l'exécution d'un projet de promotion des partenariats internationaux entre les entreprises ou institutions travaillant dans le secteur de l'énergie et de l'environnement, signé le 1<sup>er</sup> avril 2019.*

**Japon**

*Accord relatif à un fonds d'affectation spéciale entre l'ONUDI et le Ministère japonais de l'économie, du commerce et de l'industrie concernant l'exécution d'un projet relatif au programme conjoint du PNUE et de l'ONUDI pour l'accueil et la gestion du Centre-Réseau des technologies climatiques (CRTC), signé le 28 février 2019.*

*Échange de notes constituant accord entre l'ONUDI et le Gouvernement japonais concernant l'exécution de projets dans l'État de Palestine, en Éthiopie, au Gabon, en Iran (République islamique d'), en Iraq, au Liban, au Libéria, en République arabe syrienne et au Soudan du Sud, signé les 26 février et 4 mars 2019.*

*Échange de notes constituant accord entre l'ONUDI et le Gouvernement japonais concernant l'exécution d'un projet d'étude des matériaux de substitution au plastique écologiquement viables et des techniques novatrices de conditionnement et de recyclage répondant aux besoins du marché en Afrique pour réduire la dispersion du plastique dans l'environnement, signé les 1<sup>er</sup> et 4 juillet 2019.*

*Échange de notes constituant accord entre l'ONUDI et le Gouvernement japonais concernant l'exécution, en Afrique du Sud, d'un projet visant à soutenir la transition entre le plastique classique et des matériaux de substitution plus viables sur le plan écologique, signé le 26 juillet 2019.*

*Échange de notes constituant accord entre l'ONUDI et le Gouvernement japonais concernant l'exécution d'un projet d'aide au développement de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie au Pakistan, signé le 5 août 2019.*

*Échange de notes constituant accord entre l'ONUDI et le Gouvernement japonais concernant l'exécution, en Ouganda, du projet de construction d'un centre de formation des conducteurs d'engins de chantier, signé le 8 août 2019.*

**Maroc**

*Arrangement administratif entre l'ONUDI et le Ministère marocain de l'industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique concernant les contributions à des fins spéciales au Fonds de développement industriel destinées au Programme de partenariat pays pour le Maroc, signé le 26 mars 2019.*

**Norvège**

*Accord administratif entre l'ONUDI et le Ministère norvégien des affaires étrangères concernant l'exécution d'un projet d'accueil et de gestion du Réseau consultatif pour le financement privé, signé le 3 décembre 2019.*

*Accord administratif entre l'ONUDI et le Ministère norvégien des affaires étrangères concernant l'exécution d'un projet en faveur d'une approche intégrée de l'utilisation de plastiques écologiquement viables et de la prévention de la pollution (marine) au Bangladesh, signé les 4 et 6 décembre 2019.*

#### **Pérou**

*Accord entre l'ONUDI et le Ministère péruvien de la production concernant l'exécution d'un projet de développement d'une zone industrielle durable au Pérou, signé le 4 novembre 2019.*

#### **Pérou et Suisse**

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI, de l'Ambassadeur de Suisse au Pérou et de la Ministre péruvienne de la production concernant le développement de parcs éco-industriels au Pérou, signée le 11 juin 2019.*

#### **République de Corée**

*Arrangement relatif à un fonds d'affectation spéciale entre l'ONUDI et le Ministère des affaires étrangères de la République de Corée concernant l'exécution d'un projet d'établissement de zones de peuplement viables destinées aux réfugiés afghans dans la République islamique d'Iran, signé le 14 août 2019.*

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI, du Ministre du commerce, de l'industrie et de l'énergie de la République de Corée et d'autres concernant le cadre de coopération sur les parcs éco-industriels et l'urbanisation respectueuse de l'environnement, signée le 6 novembre 2019.*

#### **République dominicaine**

*Accord entre l'ONUDI et le Gouvernement de la République dominicaine concernant le règlement des contributions non acquittées dans le cadre d'un plan de paiement, signé le 13 mai 2019.*

#### **Rwanda**

*Déclaration conjointe du Directeur général adjoint de l'ONUDI et de la Ministre rwandaise de l'information, des technologies de la communication et de l'innovation, signée le 29 août 2019.*

#### **Sao Tomé-et-Principe**

*Accord entre l'ONUDI et le Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe concernant l'exécution d'un projet d'enseignement de l'entrepreneuriat aux jeunes de Sao Tomé-et-Principe, signé les 31 octobre et 9 décembre 2019.*

#### **Suède**

*Accord entre l'ONUDI et la Suède concernant l'exécution d'un projet consacré à l'adoption d'un éclairage et d'appareils économes en énergie dans le sud et l'est de l'Afrique, signé les 29 mai et 10 juin 2019.*

*Accord entre l'ONUDI et la Suède concernant l'exécution d'un projet de centre zambien de formation industrielle (ZAMITA) financé par des partenariats public-privé (phase II), signé le 8 octobre 2019.*

#### **Suisse**

*Lettre d'accord entre l'ONUDI et le Conseil fédéral suisse concernant l'exécution d'un projet de quartiers économes en énergie en Colombie (phase II), signée les 13 et 16 septembre 2019.*

*Lettre d'accord entre l'ONUDI et le Conseil fédéral suisse concernant l'exécution d'un projet de facilitation de l'accès aux marchés pour les produits agroalimentaires et du terroir en Tunisie (phase II), signée les 8 et 18 novembre 2019.*

*Accord entre l'ONUDI et le Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse concernant l'exécution d'un projet de croissance verte inclusive en Égypte, signé le 4 décembre 2019.*

## II. Le système des Nations Unies, ses fonds et programmes, et institutions spécialisées et apparentées

### **Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud**

*Accord de contribution entre l'ONUDI et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud concernant l'exécution, à Saint-Vincent-et-les Grenadines, d'un projet de modernisation de la filière de la maranta visant à assurer aux populations rurales des moyens de subsistance durables face aux changements climatiques, signé le 10 septembre 2019.*

### **Commission économique pour l'Europe (CEE)**

*Accord de contribution entre l'ONUDI et la CEE concernant l'exécution d'un projet consacré à l'action menée par l'Union européenne en faveur de l'environnement (EU4Environment), signé les 4 et 10 avril 2019.*

*Accord de contribution entre l'ONUDI et la CEE concernant l'exécution d'un projet d'autonomisation économique des femmes dans l'industrie verte, signé les 12 et 22 novembre 2019.*

### **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)**

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et de la Secrétaire exécutive adjointe de la CCNUCC concernant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris, signée le 11 décembre 2019.*

### **Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)**

*Mémoire d'accord entre l'ONUDI et ONU-Femmes concernant l'exécution, en Égypte, d'un projet d'autonomisation économique des femmes aux fins d'une croissance inclusive et durable, signé le 28 mars 2019.*

### **Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)**

*Accord de contribution entre l'ONUDI et le FNUAP concernant l'exécution d'un projet d'autonomisation sociale et économique des femmes dans les municipalités décentralisées de Dakar, signé le 1<sup>er</sup> juillet 2019.*

*Accord de financement entre l'ONUDI et le FNUAP concernant l'exécution, au Soudan du Sud, d'un projet de lutte contre les enlèvements d'enfants et de femmes aux fins de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix dans les localités de l'État de Boma, signé les 23 et 27 septembre 2019.*

### **Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)**

*Accord de contribution entre l'ONUDI et l'UNITAR concernant l'exécution d'un projet de plan d'action national sur le mercure dans l'activité minière artisanale et à petite échelle en Angola, signé le 20 décembre 2019.*

*Accord de contribution entre l'ONUDI et l'UNITAR concernant l'exécution d'un projet prévoyant des activités habilitantes aux fins de l'évaluation initiale de la Convention de Minamata sur le mercure au Rwanda, signé les 20 et 23 décembre 2019.*

*Accord de contribution entre l'ONUDI et l'UNITAR concernant l'exécution d'un projet de plan d'action national sur le mercure dans l'activité minière artisanale et à petite échelle au Rwanda, signé les 20 et 27 décembre 2019.*

### **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

*Accord de contribution entre l'ONUDI et la FAO concernant l'exécution d'un projet d'accélérateur du développement de l'agriculture et de l'agro-industrie et de l'innovation, signé les 17 et 18 décembre 2019.*

*Accord de contribution entre l'ONUDI et la FAO concernant l'exécution d'un projet consacré aux débouchés pour les jeunes en Afrique, signé les 19 et 20 décembre 2019.*

*Accord de contribution entre l'ONUDI et la FAO concernant l'exécution d'un projet consacré aux outils et mécanismes d'AgriInvest pour des partenariats mixtes, signé les 19 et 20 décembre 2019.*

### **Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)**

*Accord de contribution entre l'ONUDI et le PNUE concernant l'exécution d'un projet d'aide à la mise en œuvre de plans d'action nationaux de consommation et de production durables au titre du produit 4 du programme SwitchMed, signé les 4 et 25 avril 2019.*

*Accord de contribution entre l'ONUDI et le PNUD concernant l'exécution d'un projet consacré à l'action menée par l'Union européenne en faveur de l'environnement (EU4Environment), signé les 1<sup>er</sup> et 18 juillet 2019.*

#### **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**

*Accord de contribution entre l'ONUDI et le PNUD concernant l'exécution d'un projet consacré à la résilience et au développement des populations locales par l'acquisition de compétences et de valeur ajoutée au Soudan du Sud, signé le 15 août 2019.*

*Accord de contribution entre l'ONUDI et le PNUD concernant l'exécution d'un projet d'évaluation des zones d'exportation spéciales au Brésil, signé les 21 et 23 octobre 2019.*

#### **Système des Nations Unies**

*Mémorandum d'accord entre les organisations participantes des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) concernant les aspects opérationnels d'un fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour la Somalie (Somalia UN MPTF), signé par l'ONUDI le 4 avril 2019.*

*Mémorandum d'accord entre les organisations participantes des Nations Unies et le PNUD concernant les aspects opérationnels du Fonds d'amorçage pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (Migration MPTF), signé par l'ONUDI le 16 mai 2019.*

*Mémorandum d'accord entre les organisations participantes des Nations Unies et le PNUD concernant les aspects opérationnels du Fonds commun à l'appui du Programme 2030, notamment une politique intégrée pour promouvoir les objectifs de développement durable, signé par l'ONUDI le 3 juin 2019.*

*Mémorandum d'accord entre les organisations participantes des Nations Unies et le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires concernant les aspects opérationnels d'un projet de soutien à l'efficacité énergétique et à la promotion des sources d'énergie renouvelables aux fins du développement local (FRE-DL) à Cuba, signé les 9 et 15 juillet 2019.*

### **III. Autres organisations intergouvernementales**

#### **Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)**

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et du Directeur général de l'IRENA concernant un partenariat institutionnel, signée le 22 septembre 2019.*

#### **Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA)**

*Accord de soutien financier entre l'ONUDI et la BADEA concernant la dix-huitième session de la Conférence générale et le World Entrepreneurs Investment Forum 2019, signé le 24 octobre 2019.*

#### **Institut de coopération économique régionale pour l'Asie centrale**

*Accord de services entre l'ONUDI et l'Institut de coopération économique régionale pour l'Asie centrale concernant l'exécution, en Mongolie, d'un projet de promotion de la diversification économique dans la région où est appliqué le programme de coopération économique, signé les 5 et 16 avril 2019.*

#### **Organisation de normalisation du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (GSO)**

*Accord de relations entre l'ONUDI et la GSO, signé les 14 mars et 4 avril 2019.*

#### **Organisation internationale du café (OIC)**

*Déclaration conjointe d'un représentant de l'ONUDI et du Directeur exécutif de l'OIC, signée le 16 mai 2019.*

#### **Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS)**

*Accord de relations entre l'ONUDI et l'OOAS, signé le 27 mai 2019.*

*Accord financier d'assistance technique entre l'ONUDI et l'OOAS concernant l'exécution de la phase de démarrage du programme complet de développement de l'industrie manufacturière pharmaceutique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), signé les 14 et 23 décembre 2019.*

#### **Société internationale islamique de financement du commerce**

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et du Président-Directeur général de la Société internationale islamique de financement du commerce, signée le 8 mars 2019.*

#### **Union européenne (UE)**

*Accord de contribution entre l'ONUDI et l'UE concernant l'exécution d'un projet visant à améliorer les services d'appui des organisations intermédiaires à la compétitivité des micro-, petites et moyennes entreprises au Paraguay, signé les 28 et 29 juin 2019.*

*Accord de contribution entre l'ONUDI et l'UE concernant l'exécution d'un projet de coordination du processus d'agro-industrialisation intégrée en Éthiopie au titre de la composante 5 de l'initiative PROSEAD, signé le 16 juillet 2019.*

*Accord de contribution entre l'ONUDI et l'UE concernant l'exécution d'un projet de renforcement des chaînes de valeur artisanales et du design en Tunisie, signé les 9 et 18 juillet 2019.*

*Accord de contribution entre l'ONUDI et l'UE concernant l'exécution d'un projet de promotion d'une industrie palestinienne viable sur le plan énergétique (MOUSTADAMA), signé les 16 et 26 juillet 2019.*

*Accord de délégation entre l'ONUDI et l'UE concernant l'exécution d'un programme d'appui au secteur de l'énergie à Cuba axé sur l'efficacité énergétique, signé les 18 juin et 26 juillet 2019.*

*Accord de contribution entre l'ONUDI et l'UE concernant l'exécution, en Guinée, d'un projet de relance de la filière ananas (REFILA), signé les 10 juillet et 1<sup>er</sup> août 2019.*

*Accord de contribution entre l'ONUDI et l'UE concernant l'exécution, au Cambodge, d'un projet de valorisation des produits de la pêche (CAPFISH), signé les 22 et 30 août 2019.*

*Accord de contribution entre l'ONUDI et l'UE concernant l'exécution, en Colombie, d'un projet d'aménagement rural et d'autonomisation des conseils de communauté de Medio Atrato par l'exploitation viable des ressources naturelles et minérales, signé les 29 novembre et 6 décembre 2019.*

*Accord de contribution entre l'ONUDI et l'UE concernant l'exécution d'un projet d'action parlementaire sur l'énergie renouvelable (PARE), signé les 27 novembre et 9 décembre 2019.*

*Accord de contribution entre l'ONUDI et l'UE concernant l'exécution d'un projet d'amélioration de la compétitivité de la filière mangue de la Guinée-Bissau axé sur la production, la transformation locale et l'appui à l'exportation, signé les 19 et 30 décembre 2019.*

## **IV. Organisations nationales**

#### **Agence allemande de coopération internationale**

*Accord de subvention entre l'ONUDI et l'Agence allemande de coopération internationale concernant l'exécution d'un projet de recensement et d'analyse des perspectives offertes par le secteur maraîcher au Togo, signé les 28 mai et 10 juin 2019.*

*Accord de subvention entre l'ONUDI et l'Agence allemande de coopération internationale concernant l'exécution d'un projet visant à faciliter les investissements dans des parcs éco-industriels au Nigéria et en Afrique du Sud, signé les 5 et 10 septembre 2019.*

*Accord de subvention entre l'ONUDI et l'Agence allemande de coopération internationale concernant l'exécution d'un projet de concertation entre le secteur privé et le secteur public sur l'avenir de l'activité manufacturière en Afrique, signé les 28 août et 22 octobre 2019.*

*Accord de subvention entre l'ONUDI et l'Agence allemande de coopération internationale* concernant l'exécution d'un programme national de production propre et économe en ressources en Indonésie, signé les 30 septembre et 30 octobre 2019.

*Accord de subvention entre l'ONUDI et l'Agence allemande de coopération internationale* concernant l'exécution d'un projet de plateforme d'analyse de données industrielles (phase II), signé les 15 et 26 novembre 2019.

**Agence autrichienne pour le développement**

*Accord entre l'ONUDI et l'Agence autrichienne pour le développement* concernant l'exécution d'un projet de promotion d'un développement industriel inclusif et durable par une participation active de l'ONUDI au Comité des donateurs pour le développement de l'entreprise, signé les 1<sup>er</sup> janvier et 29 mai 2019.

*Accord entre l'ONUDI et l'Agence autrichienne pour le développement* concernant l'exécution de la phase préparatoire de la plateforme du réseau mondial de centres régionaux pour les énergies renouvelables, signé les 5 et 11 décembre 2019.

**Agence belge de développement (ENABEL)**

*Accord de coopération entre l'ONUDI et ENABEL* concernant l'exécution d'un projet d'élaboration d'une étude de faisabilité et d'un plan d'affaires en vue de l'aménagement d'une agropole intégrée et compétitive au Sénégal dans le centre du pays, signé le 6 décembre 2019.

**Agence de coopération internationale de la République de Corée (KOICA)**

*Accord relatif à un fonds d'affectation spéciale entre l'ONUDI et KOICA* concernant l'exécution d'un projet d'innovation des entreprises et de renforcement de la compétitivité des micro-, petites et moyennes entreprises de la Colombie à l'international, signé les 24 et 29 juillet 2019.

*Accord relatif à un fonds d'affectation spéciale entre l'ONUDI et KOICA* concernant l'exécution d'un programme conjoint de développement des capacités, signé les 20 et 30 septembre 2019.

**Agence japonaise de coopération internationale (JICA)**

*Accord de subvention entre l'ONUDI et JICA* concernant l'exécution d'un projet d'aide au développement de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie au Pakistan, signé le 5 août 2019.

**Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD)**

*Accord administratif entre l'ONUDI et NORAD* concernant l'exécution d'un programme d'accès aux marchés par le contrôle de la qualité (GMAP), signé le 29 novembre 2019.

**Banque d'import-export de la Chine (EXIMBANK)**

*Mémoire d'accord entre l'ONUDI et EXIMBANK* concernant le Programme partenaires-experts de l'ONUDI, signé le 18 octobre 2019.

**Chambre de commerce et d'industrie de la Côte d'Ivoire (CCI-CI)**

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et du Président de la CCI-CI*, signée le 28 mars 2019.

**China Scholarship Council (CSC) (Chine)**

*Lettre d'accord entre l'ONUDI et CSC* concernant le programme de stages de l'ONUDI, signée le 8 mars 2019.

**Institut chinois d'urbanisme de Shenzhen (UPDIS)**

*Mémoire d'accord de coopération entre l'ONUDI et l'Institut chinois d'urbanisme de Shenzhen*, signé le 4 novembre 2019.

**Institut de recherche et développement industriel du Kenya (KIRDI)**

*Lettre d'accord entre l'ONUDI et KIRDI* concernant la création du portail d'information et de pratiques de référence relatives aux techniques de transformation des déchets en énergie, signée le 15 août 2019.



**Institut des économies en développement de l'Organisme japonais pour le commerce extérieur (IDE-JETRO)**

*Mémorandum d'accord entre l'ONUDI et IDE-JETRO concernant le Programme partenaires-experts de l'ONUDI, signé les 13 mai et 21 juin 2019.*

**Service fédéral de surveillance environnementale, industrielle et nucléaire de la Fédération de Russie (Rostechnadzor)**

*Mémorandum de coopération entre l'ONUDI et Rostechnadzor, signé le 30 mai 2019.*

**Trust colombien du commerce extérieur (FIDUCOLDEX S.A.)**

*Accord relatif à un fonds d'affectation spéciale entre l'ONUDI et FIDUCOLDEX concernant l'exécution, en Colombie, d'un programme de contrôle de la qualité de la filière des produits chimiques, signé le 19 juillet 2019.*

**V. Autres entités****AB Volvo (Suède)**

*Accord entre l'ONUDI et Volvo concernant l'exécution d'un programme d'école professionnelle destiné à améliorer l'employabilité des jeunes et la sécurité routière dans le Royaume du Maroc, signé les 12 novembre 2018 et 30 janvier 2019.*

**Africa Enterprise Challenge Fund (AECF) (Kenya)**

*Mémorandum d'accord de coopération entre l'ONUDI et AECF, signé le 29 avril 2019.*

**Agence marocaine de l'énergie durable (MASEN)**

*Mémorandum d'accord de coopération entre l'ONUDI et MASEN, signé le 5 novembre 2019.*

**Alliance for Rural Electrification (ARE) (Belgique)**

*Mémorandum d'accord entre l'ONUDI et ARE, signé le 23 janvier 2019.*

**American International Group, Inc. (AIG) (États-Unis d'Amérique)**

*Accord de soutien financier entre l'ONUDI et AIG concernant la manifestation « Bridge for Cities 4.0 », signé le 24 mai 2019.*

**Asia-Pacific Finance and Development Institute (AFDI) (Chine)**

*Mémorandum d'accord de coopération entre l'ONUDI et AFDI, signé le 13 mai 2019.*

**Association du capital industriel de Bulgarie (BICA)**

*Mémorandum d'accord de coopération entre l'ONUDI et BICA, signé le 17 octobre 2019.*

**China Industrial Design Association (CIDA) (Chine)**

*Mémorandum d'accord entre l'ONUDI et CIDA concernant le Programme partenaires-experts de l'ONUDI, signé le 29 mars 2019.*

**ClimateWorks Foundation (États-Unis d'Amérique)**

*Accord relatif à un fonds d'affectation spéciale entre l'ONUDI et ClimateWorks Foundation concernant l'exécution d'un sous-programme pour l'efficacité énergétique des solutions de climatisation propre dans le cadre du Réseau consultatif pour le financement privé, signé les 22 et 24 mai 2019.*

**Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)**

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et du Président de la CGECI, signé le 28 mars 2019.*

**Deutsche Messe AG (DMAG) (Allemagne)**

*Mémorandum d'accord de coopération entre l'ONUDI et Deutsche Messe AG, signé le 1<sup>er</sup> avril 2019.*

**Deutsche Messe AG (DMAG) (Allemagne) et Global Manufacturing Organisation Limited (GMOL) (Émirats arabes unis)**

*Mémoire d'accord de coopération entre l'ONUDI, DMAG et GMOL, signé le 1<sup>er</sup> avril 2019.*

**École des hautes études internationales de Vienne (Autriche)**

*Lettre d'accord entre l'ONUDI et l'École des hautes études internationales de Vienne concernant le programme de stages de l'ONUDI, signée le 13 février 2019.*

**Enactus (États-Unis d'Amérique)**

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et de la Présidente-Directrice générale d'Enactus, signée les 13 et 25 novembre 2019.*

**Eni S.p.A. (Italie)**

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et du Président-Directeur général d'Eni, signée le 17 juillet 2019.*

**Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (FIPME)**

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et du Président de la FIPME, signée le 28 mars 2019.*

**Femmes chefs d'entreprises mondiales (FCEM) (France)**

*Déclaration conjointe d'un représentant de l'ONUDI et de la Présidente mondiale de FCEM, signée le 21 novembre 2019.*

**Festo Didactic SE (Allemagne)**

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et de représentants de Festo Didactic, signée le 1<sup>er</sup> avril 2019.*

**Fondation Hewlett-Packard (HP) (États-Unis d'Amérique)**

*Accord de subvention entre l'ONUDI et la fondation HP concernant le programme HP LIFE au Maroc et en Zambie, signé les 10 et 23 octobre 2019.*

**Future Food Institute (FFI) (Italie)**

*Déclaration conjointe de la Chef du Bureau de promotion des investissements et de la technologie – Italie et de la Fondatrice et Directrice exécutive de FFI concernant l'initiative de promotion des technologies durables et des pratiques de référence dans les pays en développement, signée le 9 janvier 2019.*

**Global Manufacturing Organisation Limited (GMOL) (Émirats arabes unis)**

*Mémoire d'accord entre l'ONUDI et GMOL concernant le Programme partenaires-experts de l'ONUDI, signé le 12 février 2019.*

**Huawei Technologies Co. Ltd. (Chine)**

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et du Vice-Président de Huawei Technologies, signée le 3 novembre 2019.*

**IHE Delft Institute for Water Education (Pays-Bas)**

*Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et du Directeur des affaires d'IHE Delft Institute for Water Education, signée les 25 novembre et 2 décembre 2019.*

**Impact Finance Organization (imfino) (Autriche)**

*Déclaration conjointe du Directeur principal de l'élaboration des programmes et de la coopération technique de l'ONUDI et de l'Administrateur gérant d'imfino, signée le 9 janvier 2019.*

**Institut d'économie mondiale de Kiel (IfW) (Allemagne)**

*Mémoire d'accord de coopération entre l'ONUDI et IfW, signé le 19 novembre 2019.*

**Link Campus University (Italie)**

Déclaration conjointe de la Chef du Bureau de promotion des investissements et de la technologie – Italie et du Président de la Link Campus University concernant l'initiative de promotion des technologies durables et des pratiques de référence dans les pays en développement, signée le 10 janvier 2019.

**Mitsui & Co. Ltd. (Japon)**

Mémoire d'accord de coopération entre l'ONUDI et Mitsui, signé le 7 octobre 2019.

**NEC Corporation (Japon)**

Mémoire d'accord de coopération entre l'ONUDI et NEC, signé le 27 août 2019.

**Norilsk Nickel (Fédération de Russie)**

Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et du Vice-Président de Norilsk Nickel, signée le 4 novembre 2019.

**Société générale de surveillance SA (SGS) (Suisse)**

Mémoire d'accord de coopération entre l'ONUDI et la SGS, signé le 27 mai 2019.

**Société nationale péruvienne des industries (SNI)**

Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et du Président de la SNI, signée le 12 juin 2019.

**Université d'Europe centrale (CEU) (Hongrie)**

Lettre d'accord entre l'ONUDI et la CEU concernant le programme de stages de l'ONUDI, signée le 10 octobre 2019.

**University of National and World Economy (UNWE) (Bulgarie)**

Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et du Recteur de la UNWE, signée les 4 et 10 avril 2019.

**Vienna University of Economics and Business (WU Wien) (Autriche)**

Déclaration conjointe du Directeur général de l'ONUDI et du Recteur de la WU Wien, signée le 17 septembre 2019.

**World Alliance for Efficient Solutions (World Alliance) (Suisse)**

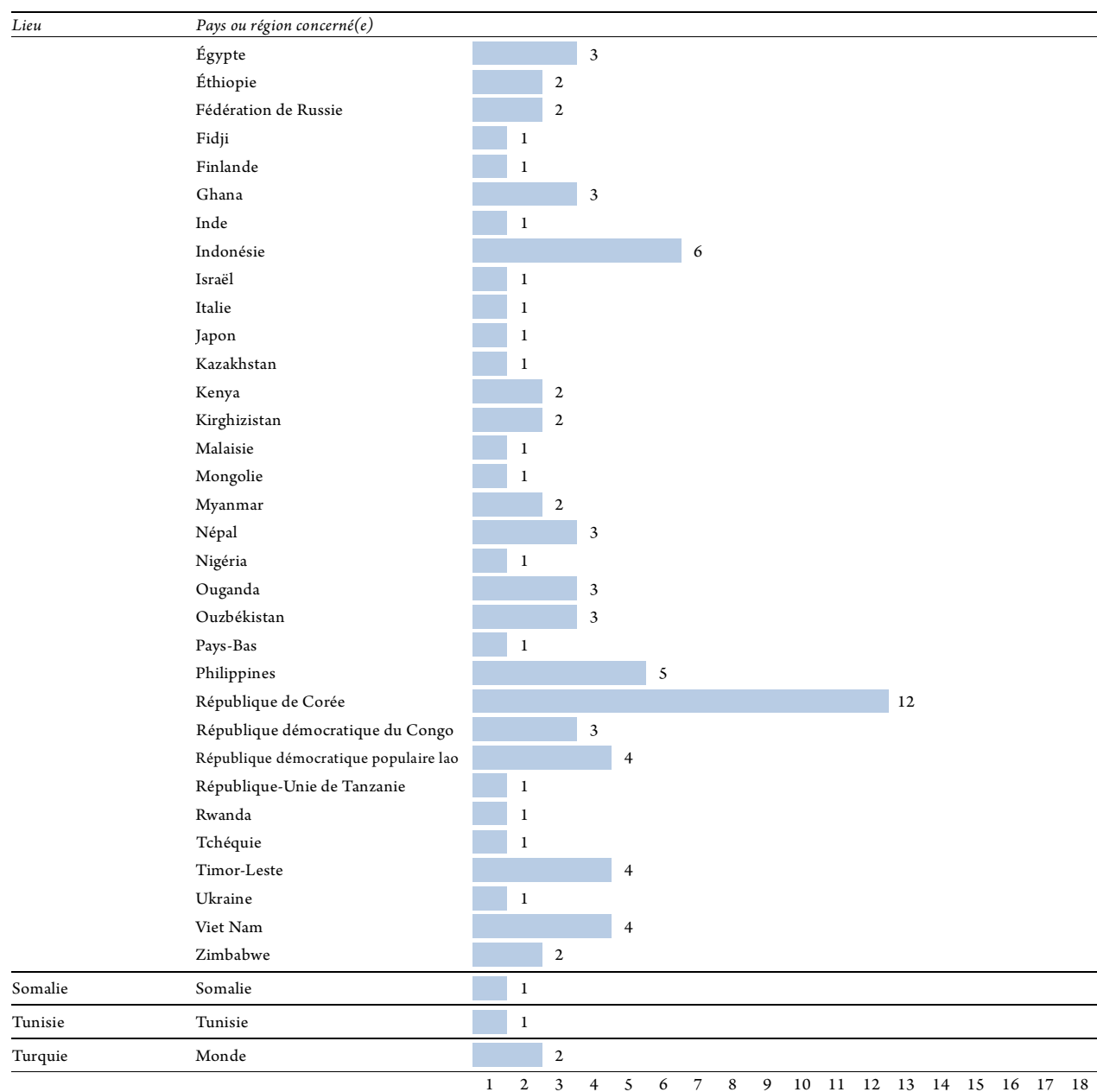
Mémoire d'accord de coopération entre l'ONUDI et World Alliance, signé le 28 mai 2019.

## APPENDICE H

PRÉSENTATIONS DE PAYS/SÉMINAIRES ORGANISÉS PAR LES BUREAUX  
DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA TECHNOLOGIE EN 2019

<i>Lieu</i>	<i>Pays ou région concerné(e)</i>	
Afrique du Sud	Afrique du Sud	1
	Allemagne	1
Allemagne	Chine	2
	Côte d'Ivoire	1
	Éthiopie	1
	Ghana	1
	Iran (République islamique d')	1
	Kenya	1
	Maroc	1
	Nigéria	1
	Sénégal	1
	Afrique subsaharienne	1
	Monde	2
Autriche	Monde	3
Bahreïn	Bahreïn	1
	Moyen-Orient et Afrique du Nord	1
	Pays arabes	2
	Monde	5
Chine	Chine	6
	Monde	4
Cuba	Cuba	2
Égypte	Pays arabes	1
Émirats arabes unis	Égypte	1
	Afrique	1
	Pays arabes	1
Espagne	Monde	1
États-Unis d'Amérique	Monde	1
Éthiopie	Éthiopie	2
Fédération de Russie	Afrique du Sud	1
	Bélarus	1
	Brésil	1
	Chine	1
	Inde	1
	Fédération de Russie	6
	Kazakhstan	1
	Afrique	1
	Monde	16
	Ghana	Allemagne
Ghana		1
Nigéria		1
Afrique subsaharienne		1

<i>Lieu</i>	<i>Pays ou région concerné(e)</i>	
Italie	Afrique du Sud	1
	Cuba	2
	Ghana	1
	Jordanie	1
	Kenya	1
	Liban	1
	Mozambique	1
	Myanmar	1
	Pakistan	5
	Somalie	3
	Tunisie	1
	Afrique de l'Est	1
	Afrique subsaharienne	1
	Monde	9
	Japon	Algérie
Argentine		2
Bangladesh		7
Bélarus		1
Cuba		4
Éthiopie		1
Fidji		2
Inde		1
Japon		3
Kenya		1
Maurice		3
Maroc		2
Ouzbékistan		6
Pakistan		6
Rwanda		3
Sri Lanka		1
Tunisie		2
Turquie		1
Afrique		10
Asie		1
Monde	3	
Liban	Pays arabes	1
	Monde	1
Mozambique	Mozambique	1
Pakistan	Pakistan	1
République de Corée	Allemagne	1
	Autriche	1
	Bangladesh	1
	Cambodge	3
	Cameroun	2
	Chine	1
	Colombie	3
	Équateur	4



**APPENDICE I**  
**REPRÉSENTATION HORS SIÈGE**  
(Au 31 décembre 2019)

	DRO	ROBR	ROBP	P4	RPO	AN	AN_DIR	ASG	Total
<b>AFRIQUE</b>									
Afrique du Sud	0	1	0	0	0	1	0	2	4
Burkina Faso	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cameroun	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Côte d'Ivoire	0	0	1	0	0	1	0	2	4
Éthiopie	1	0	0	0	0	1	0	3	5
Ghana	0	0	1	0	0	0	0	2	3
Guinée	0	0	0	0	1	0	0	2	3
Kenya	0	0	1	1	0	1	0	2	5
Madagascar	0	0	0	0	1	0	0	2	3
Mali	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Mozambique	0	0	0	0	1	1	0	1	3
Nigéria	1	0	0	0	0	2	0	4	7
Ouganda	0	0	0	0	1	0	0	0	1
République démocratique du Congo	0	0	0	0	1	0	0	2	3
République-Unie de Tanzanie	0	0	1	0	0	1	0	2	4
Rwanda	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Sénégal	0	0	1	0	0	0	0	2	3
Sierra Leone	0	0	0	0	1	0	0	1	2
Zimbabwe	0	0	0	0	1	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>29</b>	<b>55</b>
<b>AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES</b>									
Bolivie (État plurinational de)	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Brésil	0	0	1	0	0	1	0	2	4
Colombie	0	0	1	0	0	0	0	2	3
Cuba*	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Équateur	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Mexique	1	0	0	0	0	1	0	3	5
Nicaragua	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Uruguay	0	1	0	0	0	1	0	2	4
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>19</b>
<b>ASIE ET PACIFIQUE</b>									
Afghanistan	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Bangladesh	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Cambodge	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Chine	0	0	0	0	0	1	0	4	5
Inde	0	1	0	0	0	2	0	3	6
Indonésie	0	0	1	0	0	0	0	2	3
Iran (République islamique d')	0	0	0	0	1	0	0	2	3
Pakistan	0	0	0	0	1	0	0	2	3
Philippines	0	0	0	0	1	0	0	2	3
République démocratique populaire lao	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Sri Lanka*	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	DRO	ROBR	ROBP	P4	RPO	AN	AN DIR	ASG	Total
Thaïlande	1	0	0	0	0	1	0	3	5
Viet Nam	0	0	0	0	1	0	0	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>35</b>
<b>EUROPE ET ASIE CENTRALE</b>									
Arménie	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Fédération de Russie*	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kirghizistan	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Turquie	0	0	0	0	1	0	0	1	2
Ukraine*	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<b>PAYS ARABES</b>									
Algérie	0	0	0	0	1	0	0	1	2
Égypte	0	0	0	0	0	1	0	3	4
Jordanie	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Liban	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Maroc	0	0	0	0	1	0	0	2	3
Soudan	0	0	0	0	1	0	0	2	3
Tunisie	0	0	0	0	0	0	0	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>16</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>26</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>129</b>

	CTP	EADI	DIR	C	SPI	ANP	AN EPIA	RCC	AA	EPIC	ASG	Total
<b>Bureaux de promotion des investissements et de la technologie</b>												
Allemagne (Bonn)	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	4
Bahreïn (Manama)	0	0	0	1	1	0	4	0	0	0	0	9
Chine (Beijing)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chine (Shanghai)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Italie (Rome)	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3
Japon (Tokyo)	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	2	4
<b>Centre pour la coopération internationale industrielle</b>												
Fédération de Russie	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>21</b>
<b>Personnel engagé au titre de fonds de coopération technique ou d'autres fonds</b>												
EPR/PRS/RPA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
PTR/ENE/PPP	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2
PTC/ENV/IRE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
PTC/FLD/AFR/ETH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
PTC/FLD/AFR/KEN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
PTC/FLD/ASP/IND	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
PTC/FLD/ASP/THA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
PTC/PPF/AFR	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>31</b>
<b>Total général, personnel des bureaux extérieurs</b>												<b>160</b>
												<i>Total</i>



<b>Points focaux de l'ONUUDI*</b>	
Cuba	1
Fédération de Russie/Moscou (Centre de l'ONUUDI pour la coopération industrielle internationale)	1
Sri Lanka	1
Togo	1
Ukraine	1
<b>Total, points focaux des bureaux extérieurs</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL, PERSONNEL DES BUREAUX EXTÉRIEURS (y compris les points focaux)</b>	<b>165</b>

\* L'annexe J ne prend pas en compte les points focaux, qui ne sont pas membres du personnel permanent.

AA	Administrateur auxiliaire
AN	Administrateur national
AN_DIR	Administrateur national/Directeur
ANP	Administrateur national de projet
ASG	Agent des services généraux
C	Chef
CTP	Conseiller technique principal
DIR	Directeur
DRO	Directeur et représentant de l'ONUUDI
EADI	Expert associé du développement industriel
EPIA	Expert de la promotion des investissements et adjoint du Chef
EPIC	Expert de la promotion des investissements et Chef adjoint
EPR/PRS/RPA	Direction des relations extérieures et de la recherche sur les politiques/Département de la recherche sur les politiques et des études statistiques/Division des conseils en matière de recherche et de politiques industrielles
PTC/ENE/PPP	Direction de l'élaboration des programmes et de la coopération technique/Département de l'énergie/Division de la politique climatique et des partenariats
PTC/ENV/IRE	Direction de l'élaboration des programmes et de la coopération technique/Département de l'environnement/Division de l'utilisation rationnelle des ressources industrielles
PTC/FLD/AFR/ETH	Direction de l'élaboration des programmes et de la coopération technique/Bureaux hors Siège/Représentation dans la région Afrique/Bureau régional en Éthiopie
PTC/FLD/AFR/KEN	Direction de l'élaboration des programmes et de la coopération technique/Bureaux hors Siège/Représentation dans la région Afrique/Bureau de pays au Kenya
PTC/FLD/ASP/IND	Direction de l'élaboration des programmes et de la coopération technique/Bureaux hors Siège/Représentation dans la région Asie et Pacifique/Bureau régional en Inde
PTC/FLD/ASP/THA	Direction de l'élaboration des programmes et de la coopération technique/Bureaux hors Siège/Représentation dans la région Asie et Pacifique/Bureau régional en Thaïlande
PTC/PPF/AFR	Direction de l'élaboration des programmes et de la coopération technique/Département des programmes, des partenariats et de l'intégration des bureaux hors Siège/Division régionale – Afrique
RCC	Responsable de la gestion des connaissances et de la communication
ROBP	Représentant de l'ONUUDI dans un bureau de pays
ROBR	Représentant de l'ONUUDI dans un bureau régional
RPO	Représentant de pays de l'ONUUDI
SPI	Spécialiste de la promotion des investissements

## APPENDICE J

## VUE D'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ONUDI

Tableau 1  
Aperçu au 31 décembre 2019 et effectifs de l'Organisation  
entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019

	Aperçu au 31 décembre 2019	Effectif total (de janvier à décembre 2019)
<b>Fonctionnaires</b>		
<i>Fonctionnaires recrutés sur le plan international :</i>		
Fonctionnaires essentiels (série 100)	208	209
Fonctionnaires non essentiels (série 200)	48	59
<b>Total partiel (fonctionnaires recrutés sur le plan international)</b>	<b>256</b>	<b>268</b>
<i>Fonctionnaires recrutés sur le plan local :</i>		
Administrateurs recrutés sur le plan national (NO)	50	52
Agents des services généraux (série 100)	336	340
Agents des services généraux engagés pour une période de courte durée (série 300)	29	44
<b>Total partiel (fonctionnaires recrutés sur le plan local)</b>	<b>415</b>	<b>436</b>
<b>Nombre total d'employés ayant le statut de fonctionnaire</b>	<b>671</b>	<b>704</b>
<i>Experts et consultants :</i>		
Titulaires de contrats de service individuels recrutés sur le plan international	436	805
Titulaires de contrats de service individuels recrutés sur le plan local	990	1 430
<b>Nombre total de titulaires de contrats de service individuels</b>	<b>1 426</b>	<b>2 235</b>
<b>Total des effectifs de l'ONUDI : aperçu au 31 décembre 2019 et au cours de l'année 2019</b>	<b>2 097</b>	<b>2 939</b>

Tableau 2  
Fonctionnaires recrutés sur le plan international par classe,  
lieu d'affectation et sexe au 31 décembre 2019

	Bureaux hors Siège			Siège			Bureaux de liaison			Prêt ou détachement			Total général		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Série 100 du Règlement du personnel															
DG			0	1	0	1			0			0	1	0	1
D-2			0	2	1	3			0			0	2	1	3
D-1	3	1	4	13	2	15			0			0	16	3	19
P-5	11		11	33	18	51	2		2			0	46	18	64
P-4			1	40	30	70		1	1			0	40	32	72
P-3			0	30	14	44			0			0	30	14	44
P-2			0	1	4	5			0			0	1	4	5
<b>Total partiel (série 100)</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>120</b>	<b>69</b>	<b>189</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>136</b>	<b>72</b>	<b>208</b>
Série 200 du Règlement du personnel															
L-6	1	4	5			0			0			0	1	4	5
L-5	3		3	2	1	3			0			0	5	1	6
L-4	2		2	2	1	3			0			0	4	1	5
L-3	3	2	5	5	6	11			0			0	8	8	16
L-2		1	1	4	10	14			0			0	4	11	15
L-1			0	1		1			0			0	1	0	1
<b>Total partiel (série 200)</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>48</b>
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>9</b>	<b>32</b>	<b>134</b>	<b>87</b>	<b>221</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>159</b>	<b>97</b>	<b>256</b>
													<b>Bureaux hors Siège 12,50 %</b>		
													<b>Siège 86,33 %</b>		
													<b>New York, Genève, Bruxelles 1,17 %</b>		
													<b>Autres 0,00 %</b>		
													<b>62,1 % 37,9 % 100,00 %</b>		

Tableau 3  
Fonctionnaires recrutés sur le plan local par classe,  
lieu d'affectation et sexe au 31 décembre 2019

	Bureaux hors Siège			Siège			Bureaux de liaison			Prêt ou détachement			Total général											
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total									
Série 100 du Règlement du personnel																								
NO-4	17	11	28										17	11	28									
NO-3	11	3	14										11	3	14									
NO-2	3		3										3	0	3									
NO-1	3	2	5										3	2	5									
<b>Total partiel (NO série 100)</b>	<b>34</b>	<b>16</b>	<b>50</b>										<b>34</b>	<b>16</b>	<b>50</b>									
G-7					1	1			0				0	1	1									
G-6	3	14	17	24	52	76		1	1				27	67	94									
G-5	2	18	20	39	48	87	1		1				42	66	108									
G-4	3	8	11	30	14	44		1	1				33	23	56									
G-3	28	2	30	29	2	31			0				57	4	61									
G-2			0	16		16			0				16	0	16									
<b>Total partiel (G série 100)</b>	<b>36</b>	<b>42</b>	<b>78</b>	<b>138</b>	<b>117</b>	<b>255</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>				<b>175</b>	<b>161</b>	<b>336</b>									
Série 300 du Règlement du personnel																								
G-5				2	2	4							2	2	4									
G-4				7	4	11							7	4	11									
G-3				3	9	12							3	9	12									
G-2				2		2							2	0	2									
<b>Total partiel (G série 300)</b>				<b>14</b>	<b>15</b>	<b>29</b>							<b>14</b>	<b>15</b>	<b>29</b>									
<b>Total partiel (G)</b>	<b>36</b>	<b>42</b>	<b>78</b>	<b>152</b>	<b>132</b>	<b>284</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>189</b>	<b>176</b>	<b>365</b>									
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>58</b>	<b>128</b>	<b>152</b>	<b>132</b>	<b>284</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>223</b>	<b>192</b>	<b>415</b>									
													Bureaux hors Siège 30,84 %			Siège 68,43 %			Bureaux de liaison 0,72 %			53,7 % 46,3 % 100,00 %		

Tableau 4  
 Nombre total d'employés ayant le statut de fonctionnaire  
 par classe et sexe au 31 décembre 2019

	Hommes	Femmes	Total	% de femmes
DG	1	0	1	0,00 %
D-2	2	1	3	33,33 %
D-1	16	3	19	15,79 %
P-5	46	18	64	28,13 %
P-4	40	32	72	44,44 %
P-3	30	14	44	31,82 %
P-2	1	4	5	80,00 %
<b>Total partiel</b>	<b>136</b>	<b>72</b>	<b>208</b>	<b>34,62 %</b>
NO-4	17	11	28	39,29 %
NO-3	11	3	14	21,43 %
NO-2	3	0	3	0,00 %
NO-1	3	2	5	40,00 %
<b>Total partiel</b>	<b>34</b>	<b>16</b>	<b>50</b>	<b>32,00 %</b>
G-7		1	1	100,00 %
G-6	27	67	94	71,28 %
G-5	42	66	108	61,11 %
G-4	33	23	56	41,07 %
G-3	57	4	61	6,56 %
G-2	16	0	16	0,00 %
<b>Total partiel</b>	<b>175</b>	<b>161</b>	<b>336</b>	<b>47,92 %</b>
<b>Total série 100</b>	<b>345</b>	<b>249</b>	<b>594</b>	<b>41,92 %</b>
L-6	1	4	5	80,00 %
L-5	5	1	6	16,67 %
L-4	4	1	5	20,00 %
L-3	8	8	16	50,00 %
L-2	4	11	15	73,33 %
L-1	1	0	1	0,00 %
<b>Total série 200</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>48</b>	<b>52,08 %</b>
G-5	2	2	4	50,00 %
G-4	7	4	11	36,36 %
G-3	3	9	12	75,00 %
G-2	2	0	2	0,00 %
<b>Total série 300</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>29</b>	<b>51,72 %</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>382</b>	<b>289</b>	<b>671</b>	<b>43,07 %</b>

Tableau 5  
Experts et consultants titulaires de contrats de service individuels  
entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019

	Bureaux hors Siège			Siège			Bureaux de liaison			Total général			Pourcentage	
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Recrutés sur le plan international	369	129	498	136	157	293	9	5	14	514	291	805	64 %	36 %
Recrutés sur le plan local	829	500	1 329	30	69	99	1	1	2	860	570	1 430	60 %	40 %
<b>Total</b>	<b>1 198</b>	<b>629</b>	<b>1 827</b>	<b>166</b>	<b>226</b>	<b>392</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>1 374</b>	<b>861</b>	<b>2 235</b>	<b>61 %</b>	<b>39 %</b>
Bureaux hors Siège 82 %			Siège 18 %			Autres 1 %		61 % 39 % 100 %						

## APPENDICE K

### STATISTIQUES INDUSTRIELLES

<i>Titre</i>	<i>Description de la publication</i>
<p><i>International Yearbook of Industrial Statistics 2019</i></p> <p>ISBN : 9781 78811 658 9 (format papier)</p> <p>ISBN : 9781 78811 659 6 (format électronique)</p>	<p>Cette publication annuelle de l'ONUUDI (coéditée par Edward Elgar Publishing Ltd.) fournit des statistiques mondiales sur l'ampleur, la croissance et la structure du secteur manufacturier, présente sur les pays des données qui reflètent leur niveau d'industrialisation et facilite les comparaisons internationales de données relatives aux activités manufacturières. Elle peut être commandée à l'adresse suivante : <a href="https://www.unido.org/resources/publications/flagship-publications/international-yearbook-industrial-statistics">https://www.unido.org/resources/publications/flagship-publications/international-yearbook-industrial-statistics</a>.</p>
<p><i>World Manufacturing Production – Statistiques trimestrielles pour le quatrième trimestre 2018 et les premier, deuxième et troisième trimestres 2019</i></p>	<p>Ce rapport trimestriel fournit des statistiques sur les tendances actuelles de l'industrie mondiale et en présente une brève analyse. Il s'appuie sur les indices de la production industrielle. Il est disponible à l'adresse suivante : <a href="http://stat.unido.org/">http://stat.unido.org/</a>.</p>
<p><i>Competitive Industrial Performance (CIP) Report 2018</i></p>	<p>Les services de statistique de l'ONUUDI ont créé une mesure composite pour classer les pays en fonction de la performance compétitive de leur industrie. Outre cet indice classique de la performance compétitive de l'industrie, le rapport de 2018 a présenté, pour la première fois, une mesure ajustée en fonction de critères environnementaux, en prenant en compte les émissions de CO<sub>2</sub> de la production industrielle. Le rapport est disponible à l'adresse suivante : <a href="http://stat.unido.org/">http://stat.unido.org/</a>.</p>
<p><i>Statistical indicators of inclusive and sustainable industrialization 2019</i></p>	<p>Cette publication statistique suit les indicateurs relatifs à l'objectif de développement durable n° 9, dont l'ONUUDI est l'organisme responsable. Elle est disponible, au format électronique, à l'adresse suivante : <a href="http://stat.unido.org/">http://stat.unido.org/</a>.</p>
<p>Éditions 2019 des bases de données de l'ONUUDI pour les statistiques industrielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de statistiques industrielles couvrant les classes à 4 chiffres de la CITI (INDSTAT4) : troisième et quatrième versions révisées</li> <li>• Base de statistiques industrielles couvrant les classes à 2 chiffres de la CITI (INDSTAT2) : deuxième version révisée</li> <li>• Base de données sur l'équilibre entre l'offre et la demande industrielles (IDSB), couvrant les classes à 4 chiffres de la CITI</li> <li>• Base de données relatives aux industries extractives et à l'énergie (MINStat)</li> <li>• Base de données relatives à la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière (MVA)</li> <li>• Base de données relatives à la performance compétitive de l'industrie (CIP)</li> </ul>	<p>Ces produits statistiques numériques (également disponibles sur CD-ROM) réunissent des statistiques industrielles essentielles au niveau le plus détaillé de la Classification internationale type par industrie (CITI). Leurs interfaces conviviales facilitent le référencement des métadonnées ainsi que la recherche, l'exportation et l'exploitation des données. Les bases de données sont disponibles à l'adresse suivante : <a href="http://stat.unido.org/">http://stat.unido.org/</a>.</p>